

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 42 (1989)

Artikel: Le vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy : le quartier occidental, le sanctuaire indigène : rapport préliminaire sur la campagne de fouilles 1985
Autor: Paunier, Daniel / Bernal, José / Castella, Daniel
Kapitel: Le secteur V
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835468>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les objectifs de la campagne de 1985 étaient de compléter le plan de la maison et jusqu'à sa façade orientale et d'explorer ses environs immédiats afin de mettre en évidence d'éventuelles voies de circulation en relation avec l'édifice. La stratégie de fouille adoptée, dictée par le faible effectif des fouilleurs, fut la suivante: après dégagement à la machine des couches superficielles jusqu'à 1 mètre des murs muraux, on procéda au creusement de longues tranchées orientées est-ouest, prolongées jusqu'à plusieurs mètres à l'intérieur du bâtiment. Le relevé stratigraphique de ces tranchées devait permettre, par projection, de mettre en évidence les reliefs et travaux d'excavation et de remplissage occasionnés par les constructions étudiées. Quelques découpes complémentaires s'avérèrent car il était nécessaire, en particulier en façade sud, dans le but de profiter au maximum de l'orientation orientale du portique.

LE SECTEUR V

Au cours de la campagne de 1984, dans le secteur de l'entrée central du bâtiment postérieur, avaient été mis au jour les vestiges vestiges d'une construction légère, très partiellement conservée et de fonction inconnue. Cette installation comportait une succession de niveaux de remplissage et dans le but de compléter une dépression naturelle et d'assurer le terrain. La fouille de 1985 a permis de mettre à jour une structure en briques l'extrémité orientale de ces remplissage, sous la sol de la future pièce P 5, ainsi qu'un niveau d'occupation ou de travail sous-jacent au sommet du terrain naturel. Cette nouvelle structure en relation avec l'état II a été étudiée et observée dans ce secteur.

En 1984, le deuxième état (postérieur au milieu du second siècle) avait été subdivisé en un état II (secteur de l'entrée principale), à nouveau caractérisé par un sol de gravier (cf. 48) et quelques structures légères de plan enigmatique, et un état II b, matérialisé par un petit édifice rectangulaire, élevé en terre sur des bases maçonnées et plus tard englobé dans la cour du bâtiment. La campagne de 1985 a permis de continuer l'utilisation prolongée du sol de gravier de l'état II a (cf. 48), à plusieurs reprises rechargé, jusqu'à

- (3) Etat I (cf. 123, p. 95) - sol de sable et de gravier (cf. 52); base de poutre horizontale (cf. 75); trou de poteaux (cf. 78-80).
- (4) Cf. 138, p. 100 et s. Le sol matériel contenu dans ces niveaux avait permis de proposer pour l'état I un terminus post quem entre le fin de l'occupation de la
- (5) Cf. 138, p. 75.
- (6) Un trou de poteau (cf. 105); pour sol, pièce de l'angle sud-est du bâtiment
- pourrait appartenir à l'état I ou à l'état II - cf. 131, p. 97.

Le secteur V se situe à la périphérie nord-ouest de la zone d'exploration de la terrasse naturelle dite de 30 mètres. Immédiatement à l'est de la vaste surface explorée en 1984.

1.1. Les principaux résultats de la campagne de 1984

Les fouilles de l'été 1984 ont mis au jour deux maisons privées, construites entre la fin du IIe et le milieu du IIIe, de notre ère à la limite occidentale de l'agglomération gallo-romaine. De structure similaire, ces deux constructions se caractérisaient par un plan rectangulaire, une entrée principale ouverte sur leur long côté méridional, plusieurs pièces d'habitation d'un certain confort en façade sud et une vaste arrière-cour pourvue d'un puits et d'un foyer domestique. Occupé jusqu'au milieu du IVe s., ce secteur fut subdivisé en plusieurs transformations, dont la principale fut l'aménagement d'une installation thermique dans la maison ouest.

Si la première fut être entièrement dégagée, seule la moitié occidentale de la seconde fut explorée: la fouille révèle que la construction de la maison est (état III), vers le milieu du IIIe s., fut précédée de quelques travaux de moindre importance (état I et II), en particulier de réfection d'un petit bâtiment rectangulaire en forme de E, caractérisé par une élévation légère (sabbé 7) sur base maçonnée (état II b). Cette petite construction fut plusieurs fois arasée dans l'arrière-cour de la maison du IIIe s. (état III). Celle-ci fut dotée, dans son angle sud-ouest, de deux foyers chauffés par un système hypocauste traditionnel (P 1), l'autre par un système plus rudimentaire de canal en T (P 2), ainsi que d'un corridor de façade I. état IV correspond aux divers aménagements connus de la maison entre sa construction et son arasement. Il s'agit en particulier de la désaffectation du système de chauffage, de la création de trois appartements de construction légère dans la partie occidentale de la cour (P 5, 7) et de la condamnation de la moitié orientale de l'entrée par une nouvelle pièce de façade méridionale (P 6).

- (1) Cf. V&P 1934 et fig. 138.
- (2) Datation: fin IIIe - début IIIe s.
- (3) Cf. 138, p. 100 et s. Le sol matériel contenu dans ces niveaux avait permis de proposer pour l'état I un terminus post quem entre le fin de l'occupation de la
- (4) Cf. 138, p. 75.
- (5) Un trou de poteau (cf. 105); pour sol, pièce de l'angle sud-est du bâtiment
- pourrait appartenir à l'état I ou à l'état II - cf. 131, p. 97.

1. INTRODUCTION

Le secteur V se situe à la périphérie nord-ouest du *vicus*, au pied de la terrasse naturelle dite *de 30 mètres*, immédiatement à l'est de la vaste surface explorée en 1984¹.

1.1. Les principaux résultats de la campagne de 1984

Les fouilles de l'été 1984 ont mis au jour deux maisons privées, construites entre la fin du IIe et le milieu du IIIe s. de notre ère à la limite occidentale de l'agglomération gallo-romaine. De structure similaire, ces deux constructions se caractérisaient par un plan rectangulaire, une entrée principale ouverte sur leur long côté méridional, plusieurs pièces d'habitation d'un certain confort en façade sud et une vaste arrière-cour pourvue d'un puits et d'un foyer domestique. Occupés jusque vers le milieu du IVe s., ces deux édifices subirent plusieurs transformations, dont la principale fut l'aménagement d'une installation thermale dans la maison ouest.

Si la première put être entièrement dégagée, seule la moitié occidentale de la seconde fut explorée: la fouille révéla que la construction de la maison est (état III), vers le milieu du IIIe s., fut précédée de quelques travaux de moindre importance (états I et II), en particulier de l'édification d'un petit bâtiment rectangulaire en forme de *E*, caractérisé par une élévation légère (adobe ?) sur base maçonnée (état II b)². Cette petite construction fut plus tard englobée dans l'arrière-cour de la maison du IIIe s. (état III). Celle-ci fut dotée, dans son angle sud-ouest, de deux locaux chauffés, l'un par un hypocauste traditionnel (P 1), l'autre par un système plus rudimentaire de canal en *T* (P 2), ainsi que d'un portique de façade. L'état IV correspond aux divers réaménagements qu'a connus la maison entre sa construction et son abandon: il s'agit en particulier de la désaffectation du système de chauffage, de la création de trois appentis de construction légère dans la partie occidentale de la cour (P 5-7) et de la condamnation de la moitié orientale de l'entrée par une nouvelle pièce de façade méridionale (P 8).

1.2. Objectifs et stratégie de la campagne de 1985

Les principaux objectifs de la campagne de 1985 étaient de compléter le plan de la maison est jusqu'à sa façade orientale et d'explorer ses environs immédiats afin de mettre en évidence d'éventuelles voies de circulation en relation avec l'édifice. La stratégie de fouille adoptée, dictée par le faible effectif des fouilleurs, fut la suivante: après dégagement à la machine des couches superficielles jusqu'à l'arase des murs maçonnés, on procéda au creusement de longues tranchées nord-sud et est-ouest, prolongées jusqu'à plusieurs mètres à l'extérieur du bâtiment. Le relevé stratigraphique de ces tranchées devait permettre, par projection, de mettre ensuite en relief les travaux d'excavation et de remblayage occasionnés par les constructions étudiées. Quelques décapages complémentaires s'avérèrent çà et là nécessaires, en particulier en façade sud, dans le but de mettre en évidence la prolongation orientale du portique.

2. ETATS I ET II

Au cours de la campagne de 1984, dans le secteur de l'entrée centrale du bâtiment postérieur, avaient été mis au jour les maigres vestiges d'une construction légère³, très partiellement conservée et de fonction inconnue. Cette installation coiffait une succession de niveaux de remblais, déposés là dans le but de combler une dépression naturelle et d'assainir le terrain. La fouille de 1985 a permis de mettre à nouveau en évidence l'extrémité orientale de ces remblais, sous le sol de la future pièce P 8⁴, ainsi qu'un mince niveau d'occupation ou de travail sous-jacent au sommet du terrain naturel⁵. Aucune nouvelle structure en relation certaine avec l'état I n'a toutefois été observée dans ce secteur⁶. En 1984, le deuxième état (postérieur au milieu du second siècle) avait été subdivisé en un état II a (secteur de l'entrée principale), à nouveau caractérisé par un sol de gravier (st.48) et quelques structures légères de plan énigmatique, et un état II b, matérialisé par un petit édifice rectangulaire, élevé en terre sur des bases maçonnées et plus tard englobé dans la cour du bâtiment. La campagne de 1985 a permis de confirmer l'utilisation prolongée du sol de gravier de l'état II a (st.48), à plusieurs reprises rechargé, jusqu'à

3) Etat I (fig.123, p.95) : sol de sable et de gravier (st.82); trace de poutre horizontale (st.78); trous de poteaux (st.79-80).

4) Cf. fig.136, p.100 bis: c.7b. Le riche matériel contenu dans ces niveaux avait permis de proposer pour l'état I un *terminus post quem* entre la fin du Ier et le début du IIe s.

5) Cf. fig.136, c.7c.

6) Un trou de poteau (st.165), peu sûr, près de l'angle sud-est du bâtiment, pourrait appartenir à l'état I ou à l'état II : cf. fig.131, p.97.

1) Cf. Vidy 1984 et fig.120.

2) Datation : fin IIe - début IIIe s. ap. J.-C.

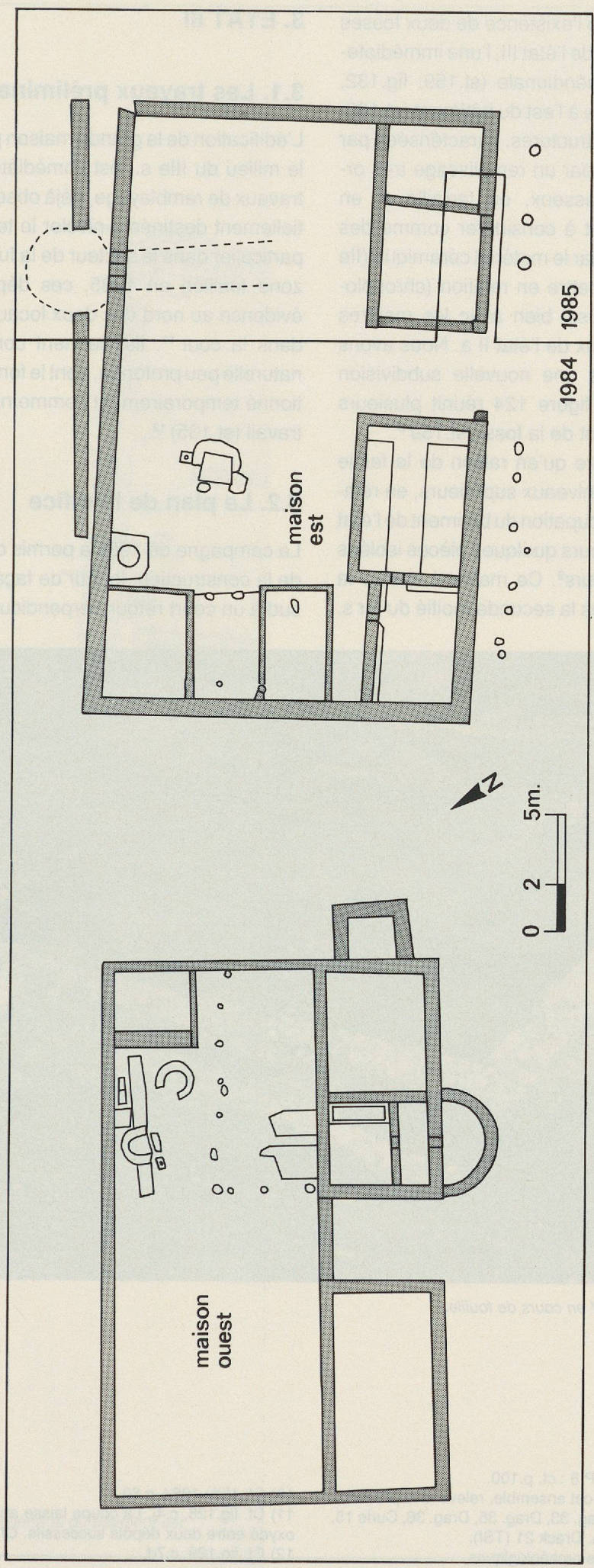


Fig. 120. Plan schématique du secteur V (fouilles Jaha, 1984-1985).

l'état IV⁷. Elle a en outre révélé l'existence de deux fosses situées à l'extérieur de l'édifice de l'état III, l'une immédiatement au sud de sa façade méridionale (st.159: fig.132, p.98), l'autre à quelques mètres à l'est du bâtiment (st.160: fig.135, p.100 bis). Ces deux structures, caractérisées par une profondeur importante et par un remplissage très organique, riche en matériel osseux, en ferraille et en céramique, sont probablement à considérer comme des dépotoirs. La datation fournie par le matériel céramique (IIe s. ap. J.-C.) autorisait à les mettre en relation (chronologique, sinon fonctionnelle) aussi bien avec les maigres vestiges de l'état I qu'avec ceux de l'état II a. Nous avons donc préféré les réunir dans une nouvelle subdivision chronologique (état II c). La figure 124 réunit plusieurs pièces de céramique provenant de la fosse st.159⁸.

En conclusion, relevons encore qu'en raison de la faible sédimentation du secteur, les niveaux supérieurs, en relation avec la construction et l'occupation du bâtiment de l'état III, comprennent presque toujours quelques pièces isolées attribuables aux états antérieurs⁹. Ce matériel atteste la fréquentation de ce secteur dès la seconde moitié du Ier s.

3. ETAT III

3.1. Les travaux préliminaires

L'édification de la grande maison privée (état III), peu après le milieu du IIIe s., est immédiatement précédée par des travaux de remblayage, déjà observés en 1984¹⁰ et essentiellement destinés à niveler le terrain de construction, en particulier dans le secteur de la future arrière-cour. Dans la zone fouillée en 1985, ces dépôts ont pu être mis en évidence au nord des deux locaux de l'état IV (P 8 et P 9) dans la cour¹¹. Ils viennent combler une vaste cuvette naturelle peu profonde, dont le fond, oxydé et induré, a fonctionné temporairement comme niveau de circulation et de travail (st.135)¹².

3.2. Le plan de l'édifice

La campagne de 1985 a permis de compléter le plan initial de la construction: le mur de façade orientale (M 60), lié au sud à un court retour perpendiculaire (M 49), vient buter à

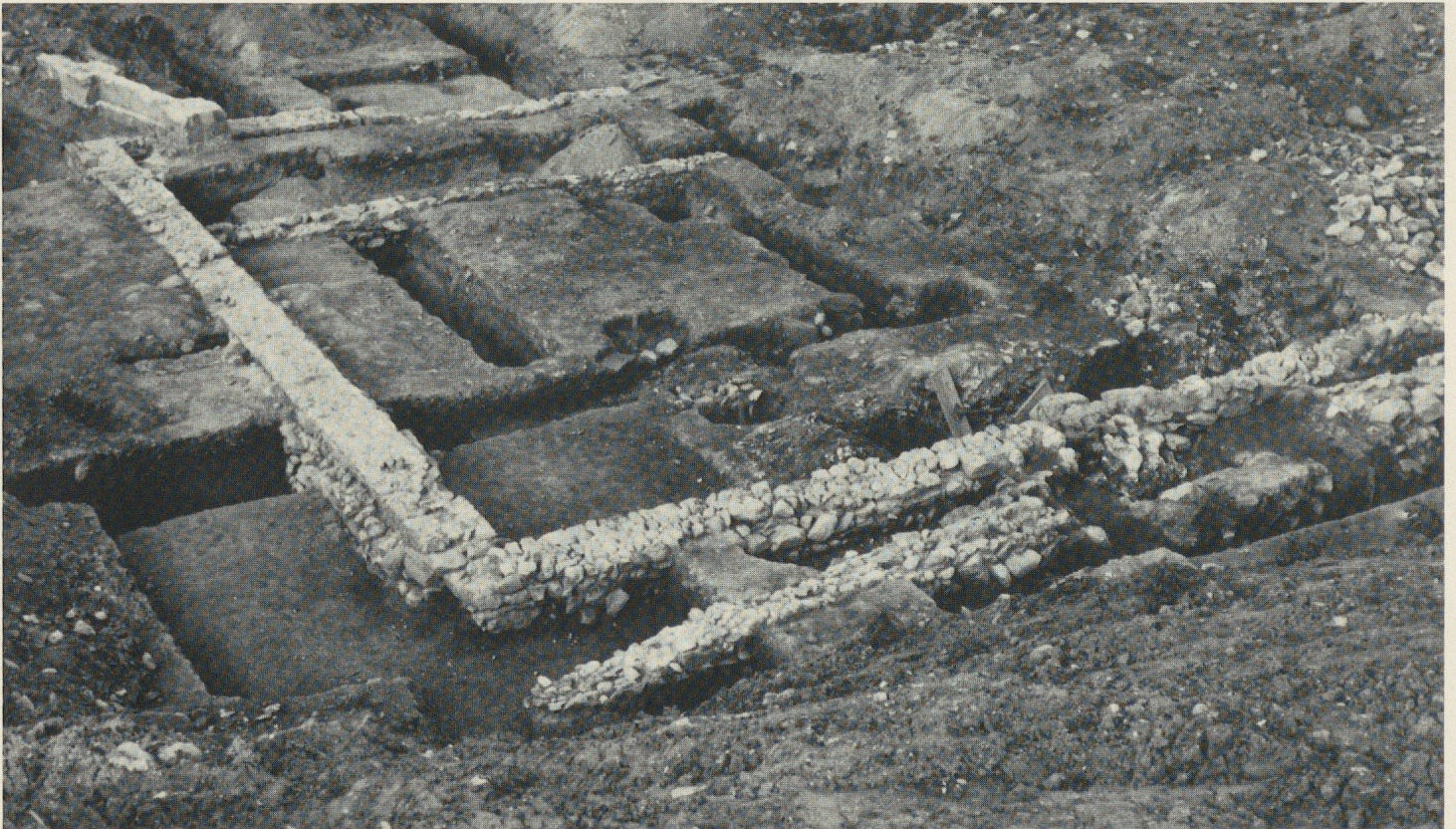


Fig. 122. Vue générale du secteur V en cours de fouille.

7) Il constituera alors le sol du local P 8 : cf. p.100.

8) Parmi les pièces non illustrées de cet ensemble, relevons la présence de fragments des types suivants : Drag. 33, Drag. 35, Drag. 36, Curle 15, Curle 23 (TS); Drack 11, Drack 15 A, Drack 21 (TSI).

9) Cf. p.125: datation des ensembles archéologiques.

10) Cf. Vidy 1984, p.80.

11) Cf. fig.128, c.4j. La coupe laisse apparaître un mince niveau damé, oxydé entre deux dépôts successifs. Cf. aussi fig.126 et 127.

12) Cf. fig.129, c.7d.



Fig. 121. Plan pierre à pierre général du bâtiment est.

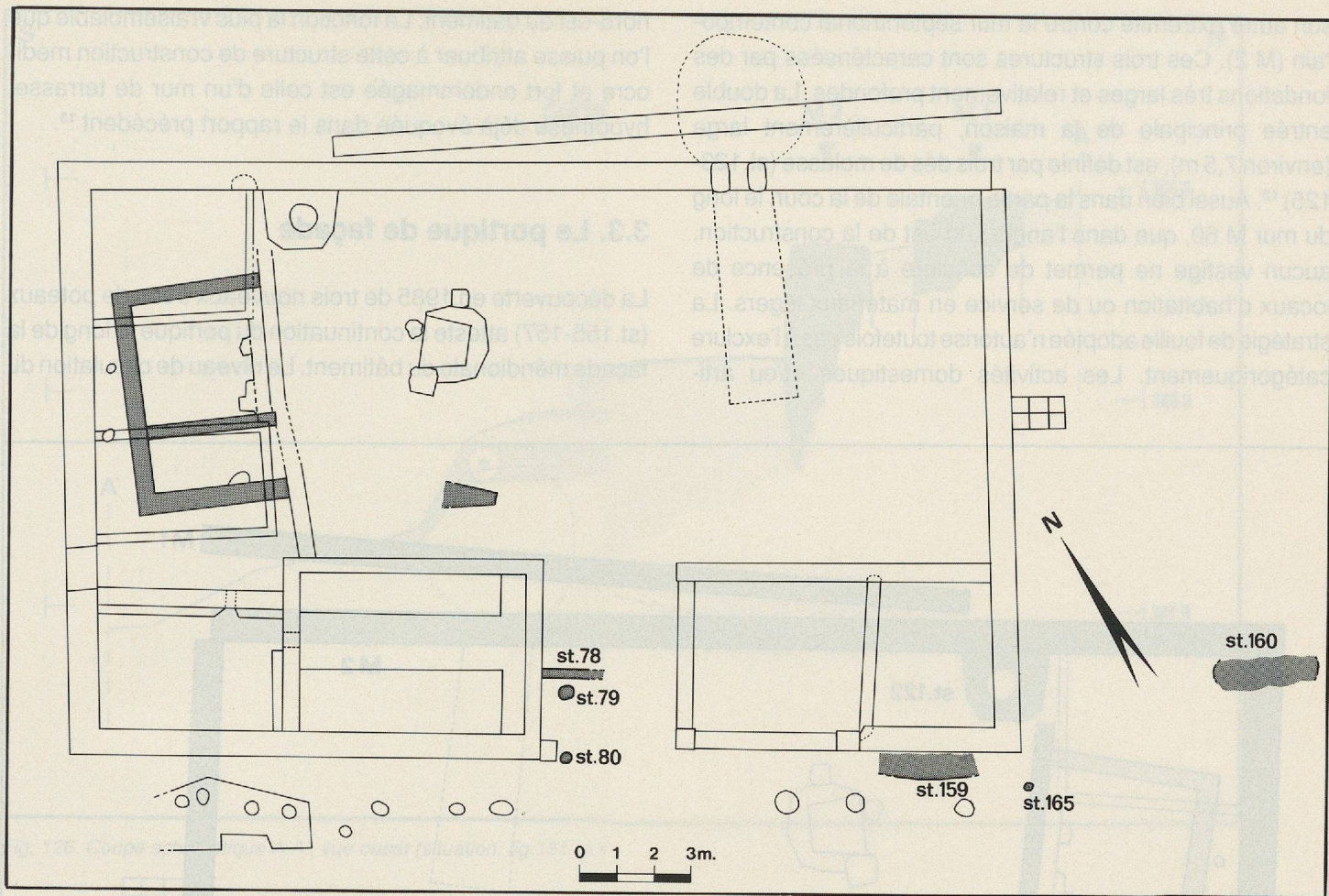


Fig. 123. Plan schématique des états I et II (a-c).

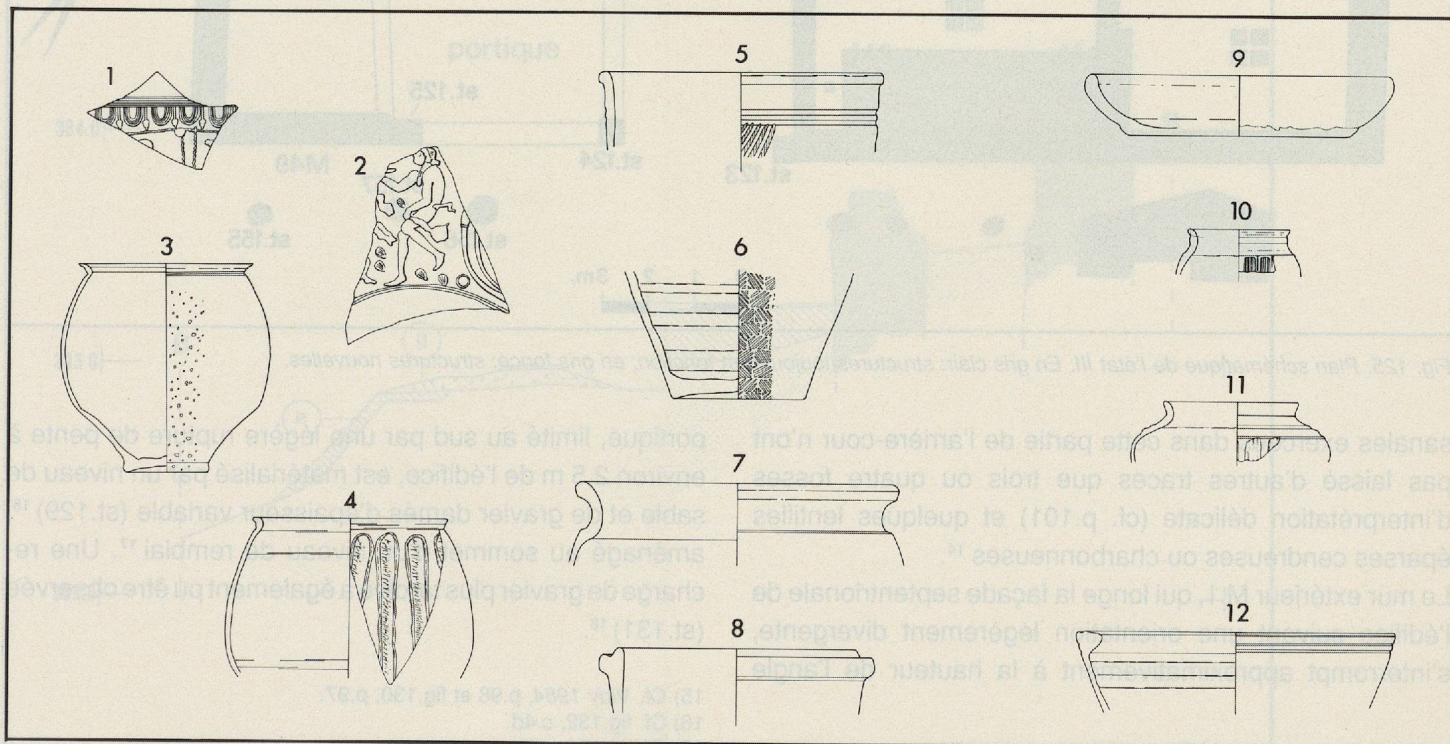


Fig. 124. Matériel céramique provenant de la fosse st.159 (échelle: 1 à 8: 1/4; 9 à 12: 1/6). Pour la description des pièces voir catalogue, p.133.

son autre extrémité contre le mur septentrional contemporain (M 2). Ces trois structures sont caractérisées par des fondations très larges et relativement profondes. La double entrée principale de la maison, particulièrement large (environ 7,5 m), est définie par trois dés de molasse (st.123-125)¹³. Aussi bien dans la partie orientale de la cour, le long du mur M 60, que dans l'angle sud-est de la construction, aucun vestige ne permet de conclure à la présence de locaux d'habitation ou de service en matériaux légers. La stratégie de fouille adoptée n'autorise toutefois pas à l'exclure catégoriquement. Les activités domestiques et/ou arti-

nord-est du bâtiment. La fonction la plus vraisemblable que l'on puisse attribuer à cette structure de construction médiocre et fort endommagée est celle d'un mur de terrasse, hypothèse déjà évoquée dans le rapport précédent¹⁵.

3.3. Le portique de façade

La découverte en 1985 de trois nouveaux trous de poteaux (st.155-157) atteste la continuation du portique le long de la façade méridionale du bâtiment. Le niveau de circulation du

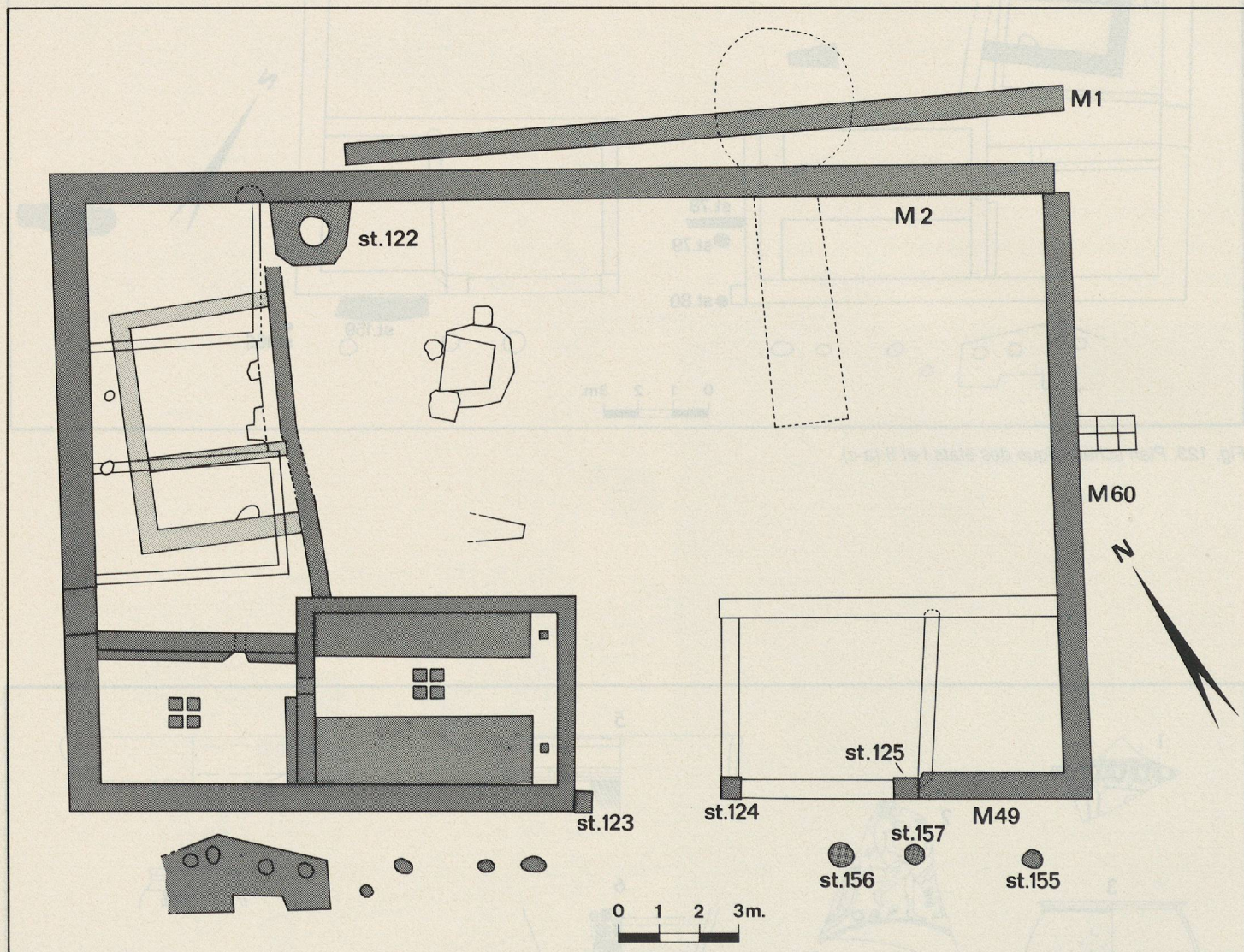


Fig. 125. Plan schématique de l'état III. En gris clair: structures toujours en fonction; en gris foncé: structures nouvelles.

sanales exercées dans cette partie de l'arrière-cour n'ont pas laissé d'autres traces que trois ou quatre fosses d'interprétation délicate (cf. p.101) et quelques lentilles éparses cendreuse ou charbonneuses¹⁴.

Le mur extérieur M 1, qui longe la façade septentrionale de l'édifice suivant une orientation légèrement divergente, s'interrompt approximativement à la hauteur de l'angle

portique, limité au sud par une légère rupture de pente à environ 2,5 m de l'édifice, est matérialisé par un niveau de sable et de gravier damés d'épaisseur variable (st.129)¹⁶, aménagé au sommet d'un niveau de remblai¹⁷. Une recharge de gravier plus tardive a également pu être observée (st.131)¹⁸.

13) Il s'agit très vraisemblablement de bases de piliers.

14) Cf. fig.129, c.4c.

15) Cf. Vidy 1984, p.98 et fig.130, p.97.

16) Cf. fig.132, c.4d.

17) Cf. fig.131, c.4l.

18) Cf. fig.131, c.3g (état IV).

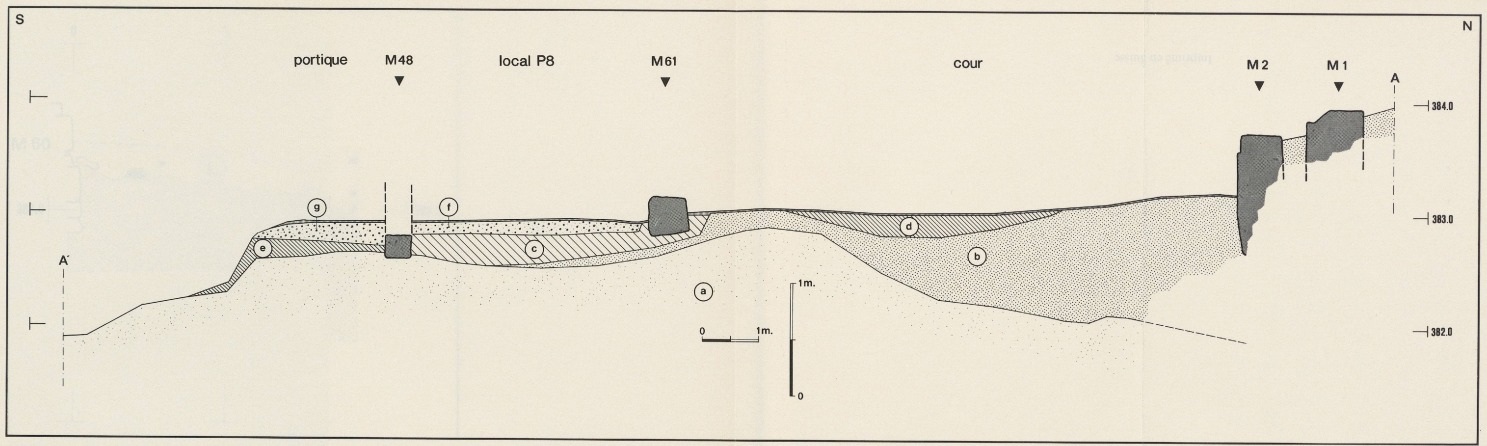


Fig. 126. Coupe schématique A-A', vue ouest (situation: fig.151, p.111).

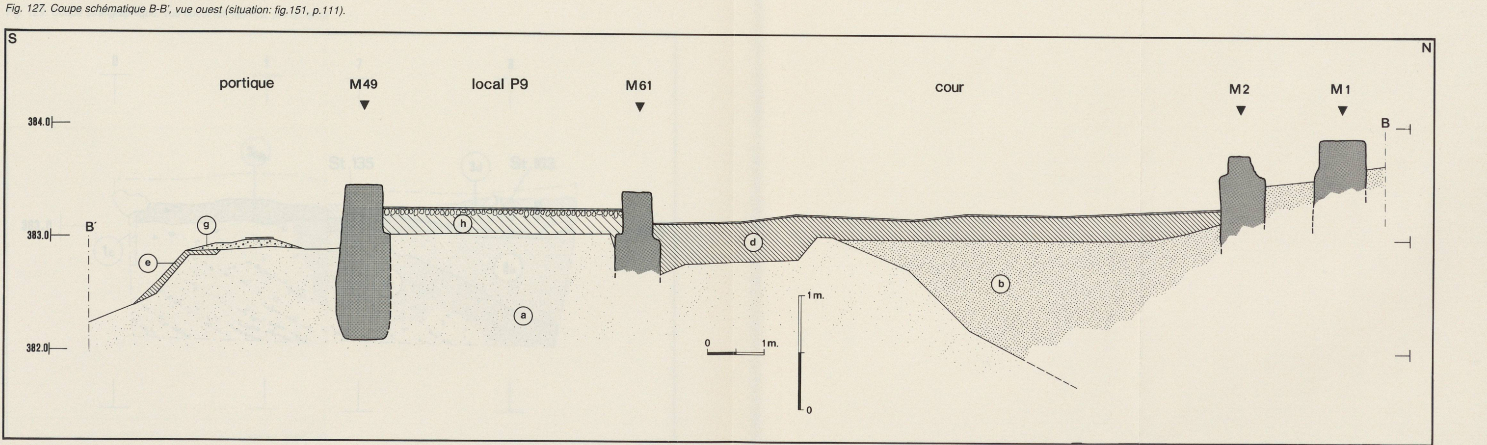


Fig. 127. Coupe schématique B-B', vue ouest (situation: fig.151, p.111).

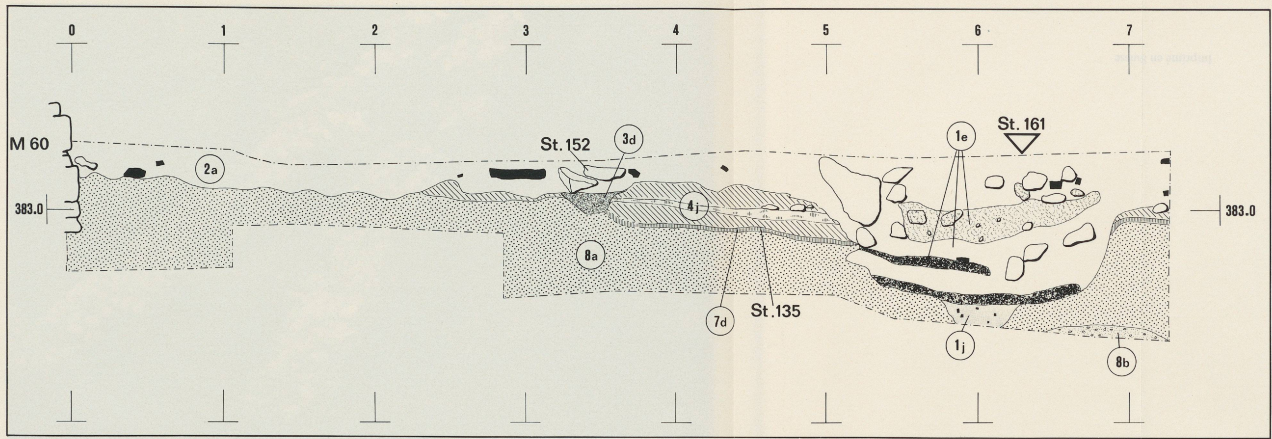
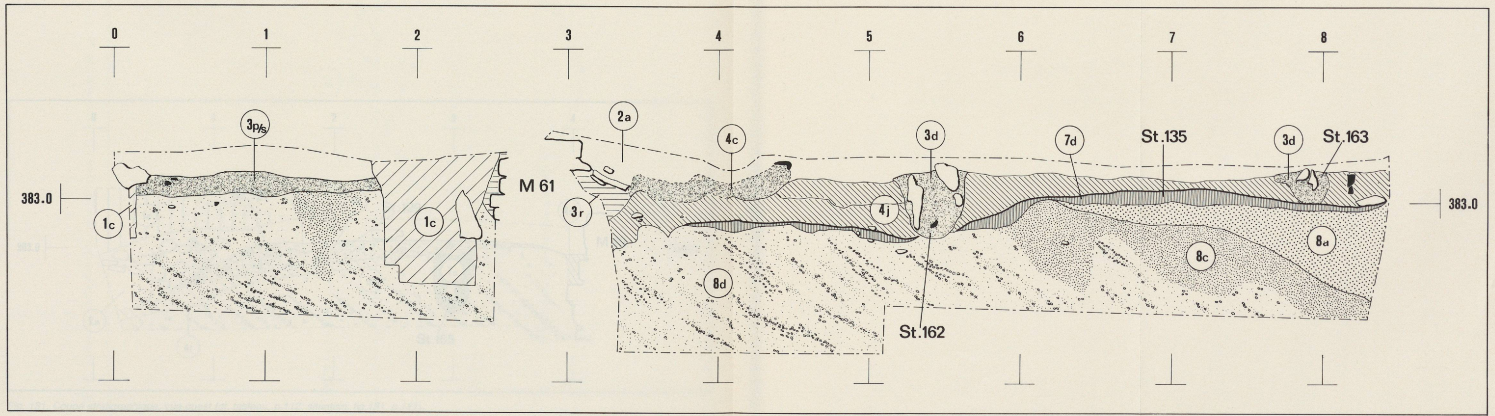


Fig. 128. Coupe stratigraphique, vue sud (cf. tableau, p.112; situation: fig.151, p.111.).

Fig. 129. Coupe stratigraphique, vue ouest (cf. tableau, p.112; situation: fig.151, p.111.).



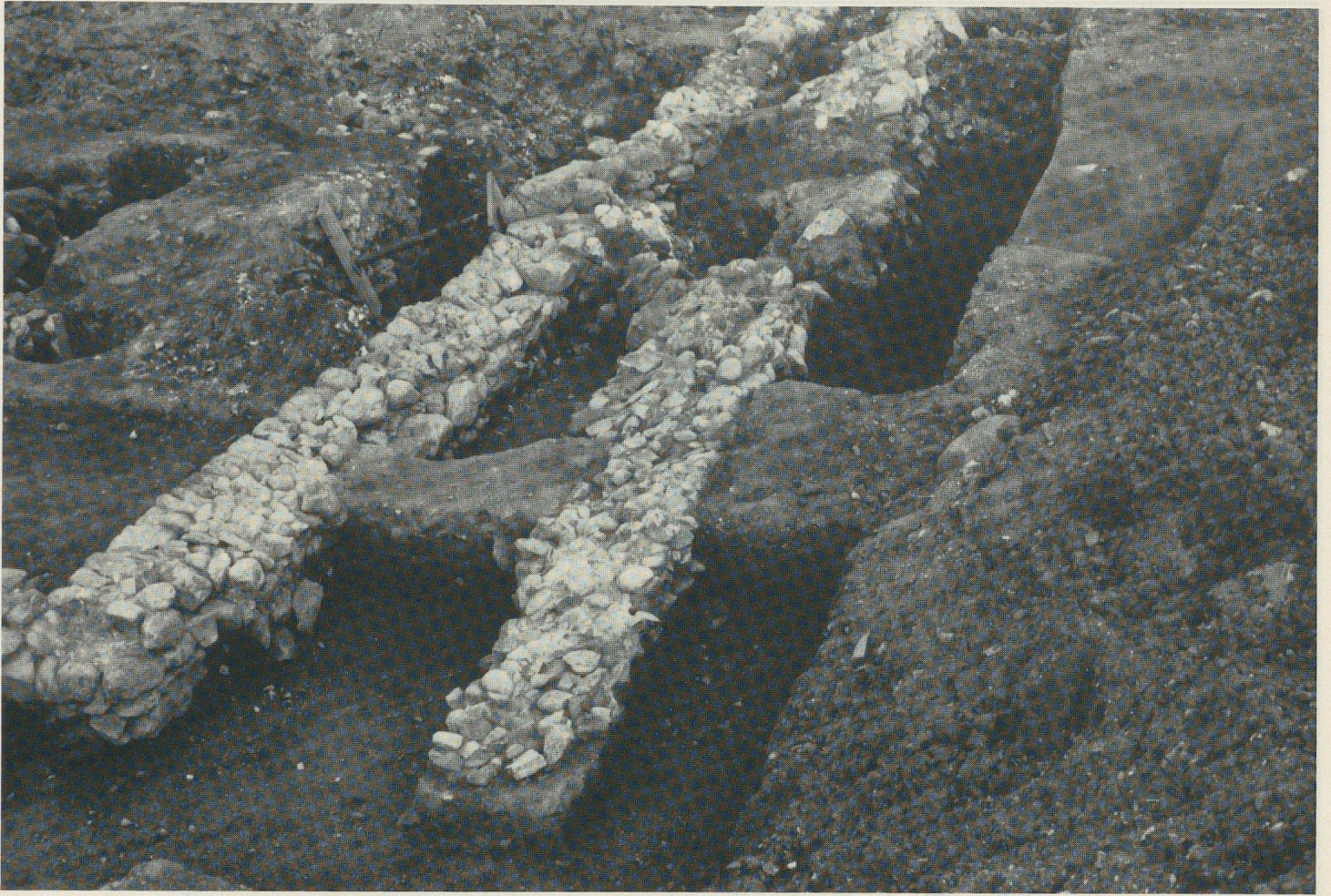


Fig. 130. Mur de façade M 2 et mur de terrasse M 1, vue ouest.

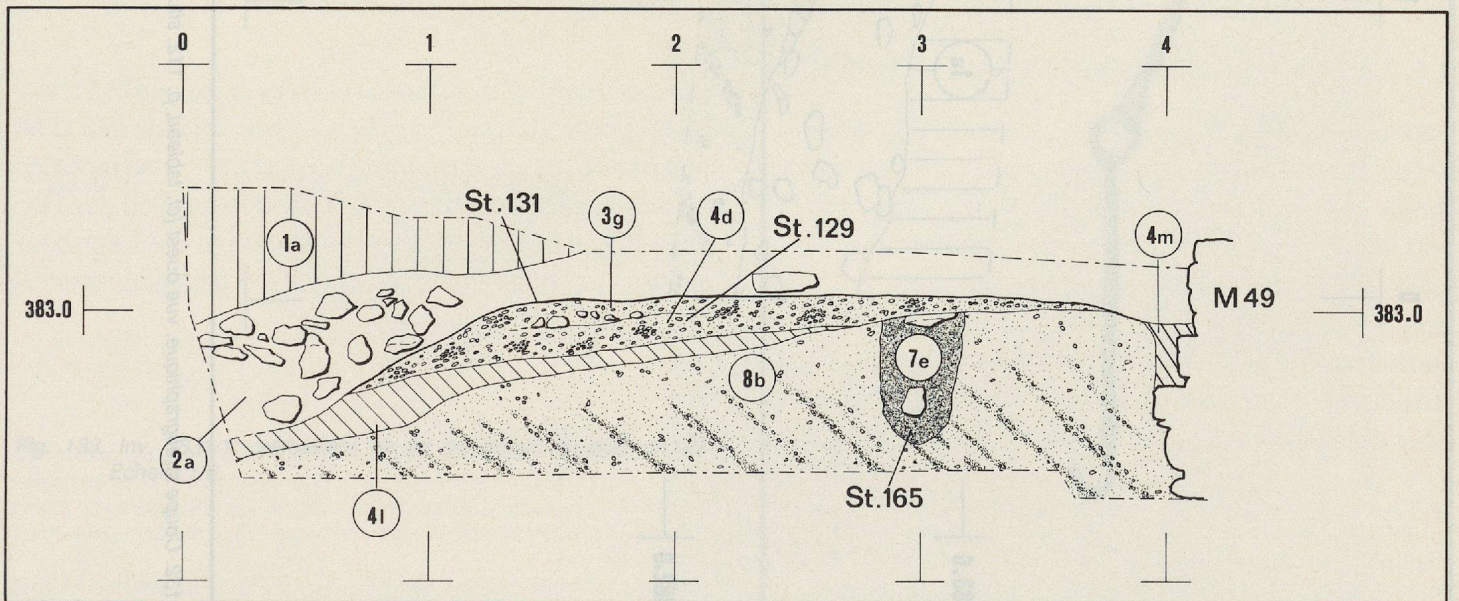


Fig. 131. Coupe stratigraphique, vue ouest (cf. tableau, p.112; situation: fig.151, p.111).

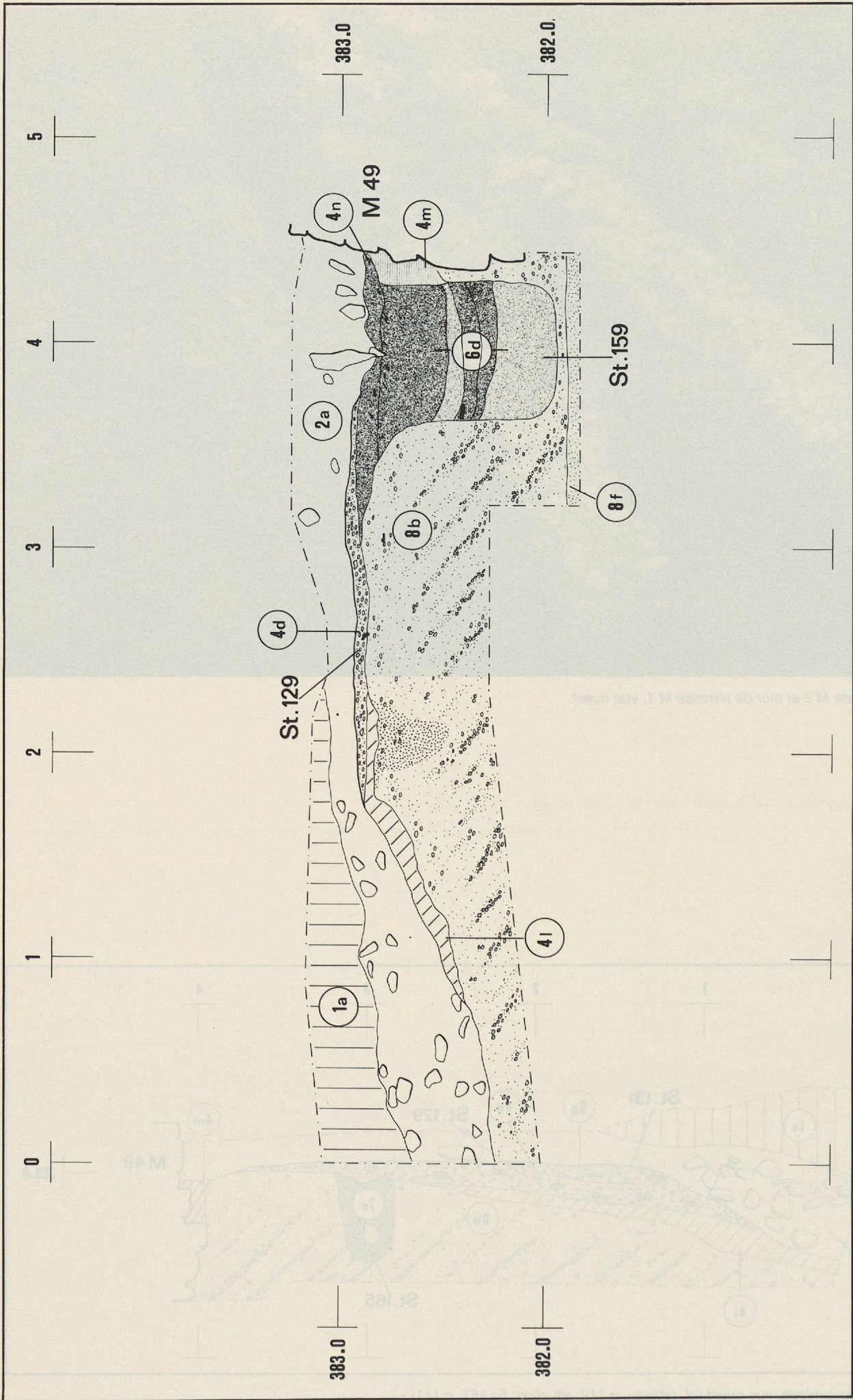


Fig. 132. Coupe stratigraphique, vue ouest (cf. tableau, p. 112; situation: fig. 151, p. 111).

3.4. Le démontage du puits st.122

A la fin de la campagne de 1985, le puits st.122, déjà fouillé l'année précédente ¹⁹, a été démantelé à l'aide de la pelle mécanique. Des échantillons de planches de bois, mis au jour dans le remplissage de la structure, ont été soumis à l'analyse dendrochronologique. Certains de ces bois ne semblent pas avoir été abattus avant l'an 358 ap. J.-C. (date peu sûre), ce qui pourrait, sous réserve, suggérer une utilisation du puits jusqu'à l'abandon du bâtiment, voire jusqu'à la période de fonctionnement du four à chaux (état V) ²⁰. Le démontage de la st.122 a également permis la découverte d'une crémaillère en fer en bon état de conservation (fig.133).

3.5. Datation

Une monnaie (inv. 2691/2), prise dans le terrazzo de la pièce P 2 avait permis de fixer un *terminus post quem* vers 248 pour la construction de l'édifice. La même pièce, un antoninien, a pu être attribuée, après restauration, au règne de Gallien (260-268). Cette datation, corroborée par l'étude du matériel, a pu être confirmée par la découverte d'un autre antoninien de Gallien (inv. 3195/2) dans les remblais d'aménagement de l'état III (c.4j).

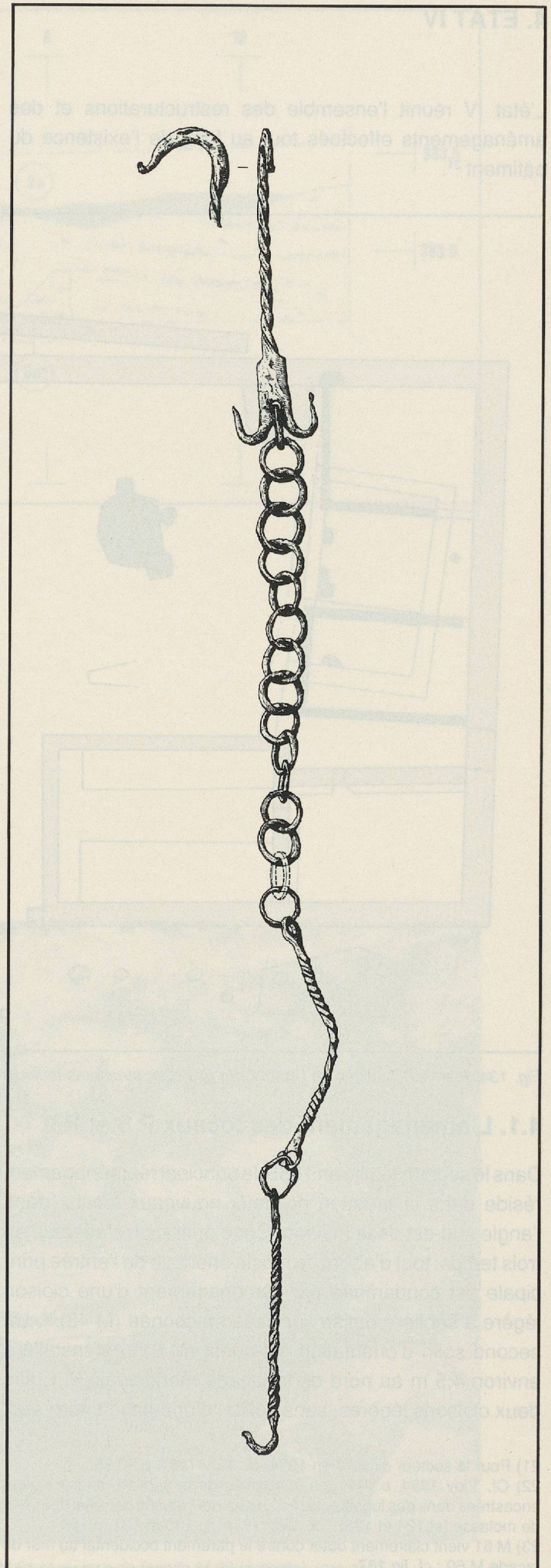


Fig. 133. Inv. 3831/1: crémaillère en fer provenant du puits st.122.
Echelle:1/6.

19) Cf. Vidy 1984, p.104.

20) Cf. p.103.

4. ETAT IV

L'état IV réunit l'ensemble des restructurations et des aménagements effectués tout au long de l'existence du bâtiment ²¹.

viennent définir deux pièces de surface très inégale :

- P 8 (4,55 x 4 m), dotée d'un sol de sable et de gravier damés (st.48) ²⁴.
- P 9 (3,9 x 3 m), équipée d'un sol de *terrazzo* aménagé sur un radier de galets (st.158) ²⁵.

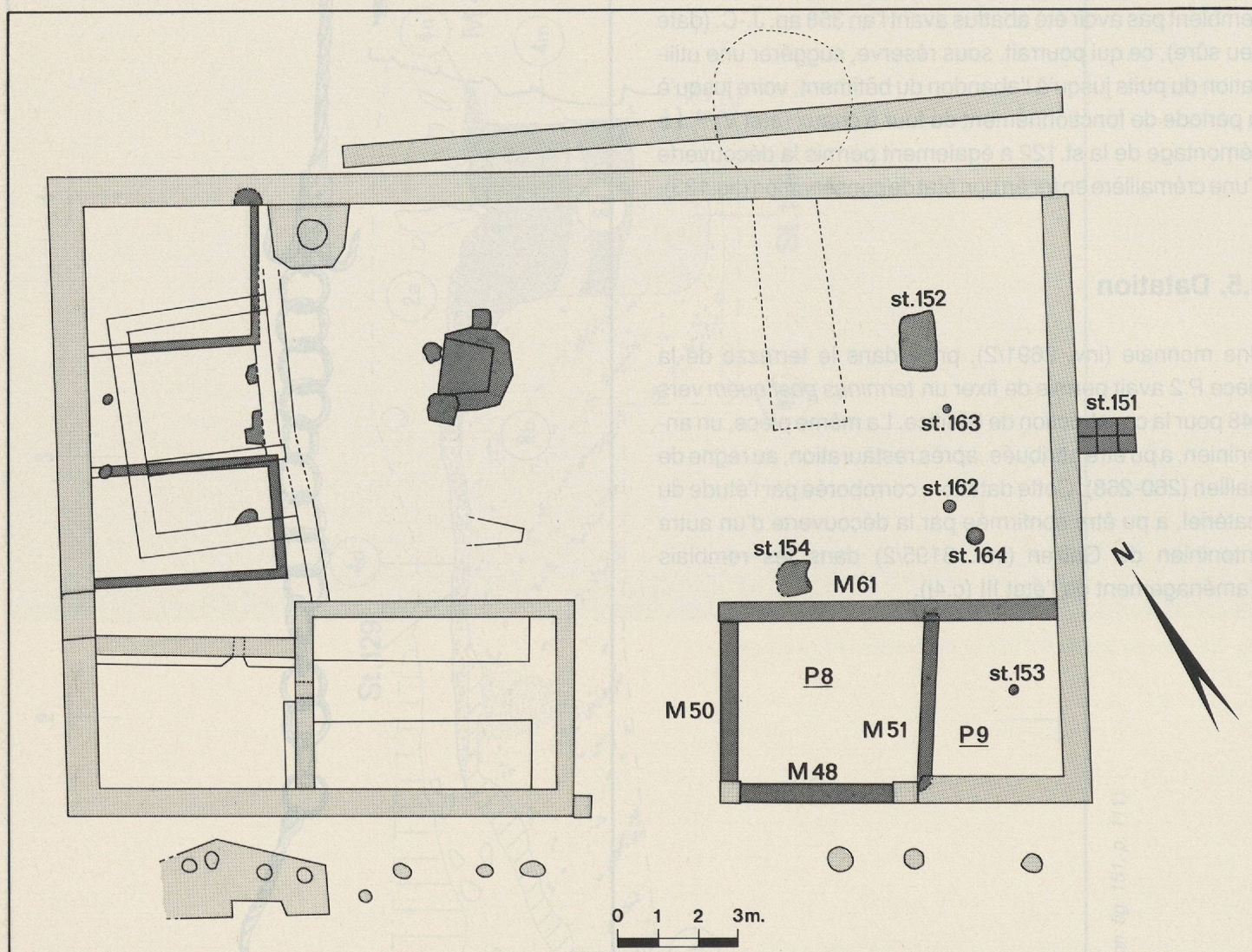


Fig. 134. Plan schématique de l'état IV. En gris clair: structures toujours en fonction; en gris foncé: structures nouvelles.

4.1. L'aménagement des locaux P 8 et P 9

Dans le secteur fouillé en 1985, le principal réaménagement réside dans la création de deux nouveaux locaux dans l'angle sud-est de la maison. Cette opération s'effectue en trois temps: tout d'abord, la moitié orientale de l'entrée principale est condamnée par l'aménagement d'une cloison légère à sablière basse sur base maçonnée (M 48) ²². Un second solin d'orientation est-ouest (M 61) est installé à environ 4,5 m au nord de la façade méridionale ²³. Enfin, deux cloisons légères, sans solins, d'orientation nord-sud,

Les logements de la sablière basse de la cloison M 51 sont parfaitement visibles, aussi bien à l'extrémité du mur M 49 que dans le parement sud du solin M 61 ²⁶. L'absence de fragments d'enduits pariétaux dans la démolition des cloisons M 50 et M 51 (c.2b) ²⁷ invite à restituer dans ces deux cas des élévations de bois. Une légère différence dans le

21) Pour le secteur exploré en 1984, cf. *Vidy 1984*, p.90-95.

22) Cf. *Vidy 1984*, p.100. Les extrémités de la sablière basse étaient encastées dans des logements rectangulaires creusés dans les deux dés de molasse (st.124 et 125) : cf. *Vidy 1984*, fig.130 et 131, p.100.

23) M 61 vient clairement buter contre le parement occidental du mur de façade M 60 : cf. fig.137.

24) Cf. fig.136 et 138, c.3q.

25) Il ne subsistait de cette structure que quelques maigres vestiges du hérisson de pose le long des murs et du solin délimitant le local. Le niveau d'installation du radier correspond à la c.3s : cf. fig.129. Un trou de piquet (st.153), découvert non loin du centre de la pièce, appartient peut-être à l'état IV (fig.134).

26) Cf. fig.121, et *Vidy 1984*, fig.117, p.94. La liaison des cloisons M 50 et M 61 n'a pas été préservée.

27) Cf. fig.138.

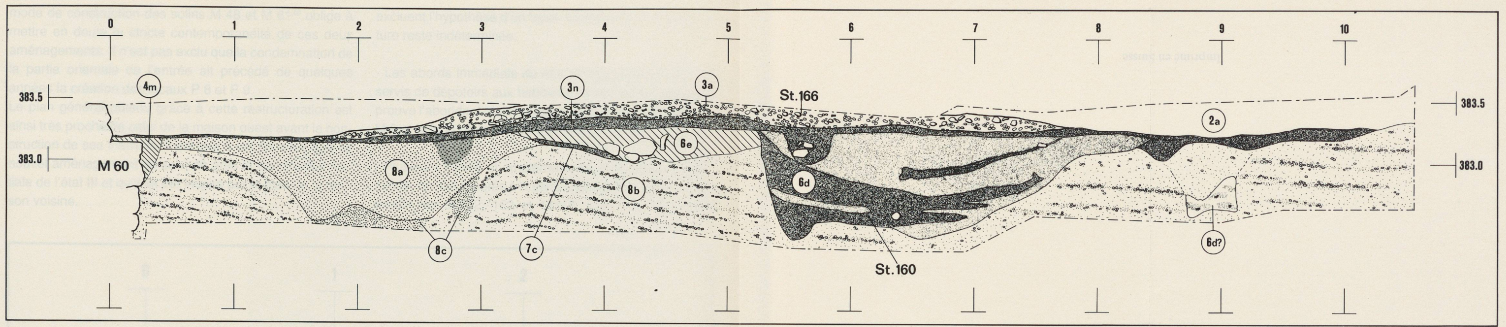


Fig. 135. Coupe stratigraphique, vue nord (cf. tableau, p.112; situation: fig.151, p.111).

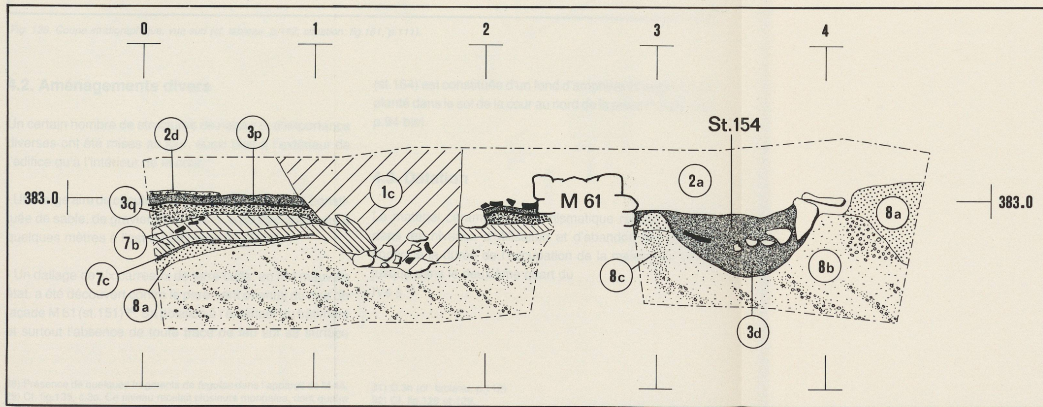


Fig. 136. Coupe stratigraphique, vue ouest (cf. tableau, p.112; situation: fig.151, p.111).



Fig. 137. Liaison du solin M 61 et du mur de façade M 60 (à droite), vue nord.

mode de construction des solins M 48 et M 61²⁸ oblige à mettre en doute la stricte contemporanéité de ces deux aménagements. Il n'est pas exclu que la condamnation de la partie orientale de l'entrée ait précédé de quelques années la création des locaux P 8 et P 9.

Le plan général obtenu grâce à cette restructuration est ainsi très proche de celui de la maison ouest avant la construction de ses thermes. Il est tout à fait possible que ce nouvel aménagement ait suivi de près la construction initiale de l'état III et qu'il ait été inspiré par le plan de la maison voisine.

exclut l'hypothèse d'un foyer. La fonction de cette structure reste indéterminée.

- Les abords immédiats du mur de façade de la cour ont servis de dépotoirs aux habitants de la maison, comme le prouve l'abondant matériel découvert entre les murs M 1 et M 2 et le long de la façade orientale de l'édifice³¹.

- Plusieurs fosses et empièvements, de fonction indéterminée, ont été repérés à l'intérieur de l'arrière-cour (en particulier les st.152, 162 et 163)³². L'une de ces fosses

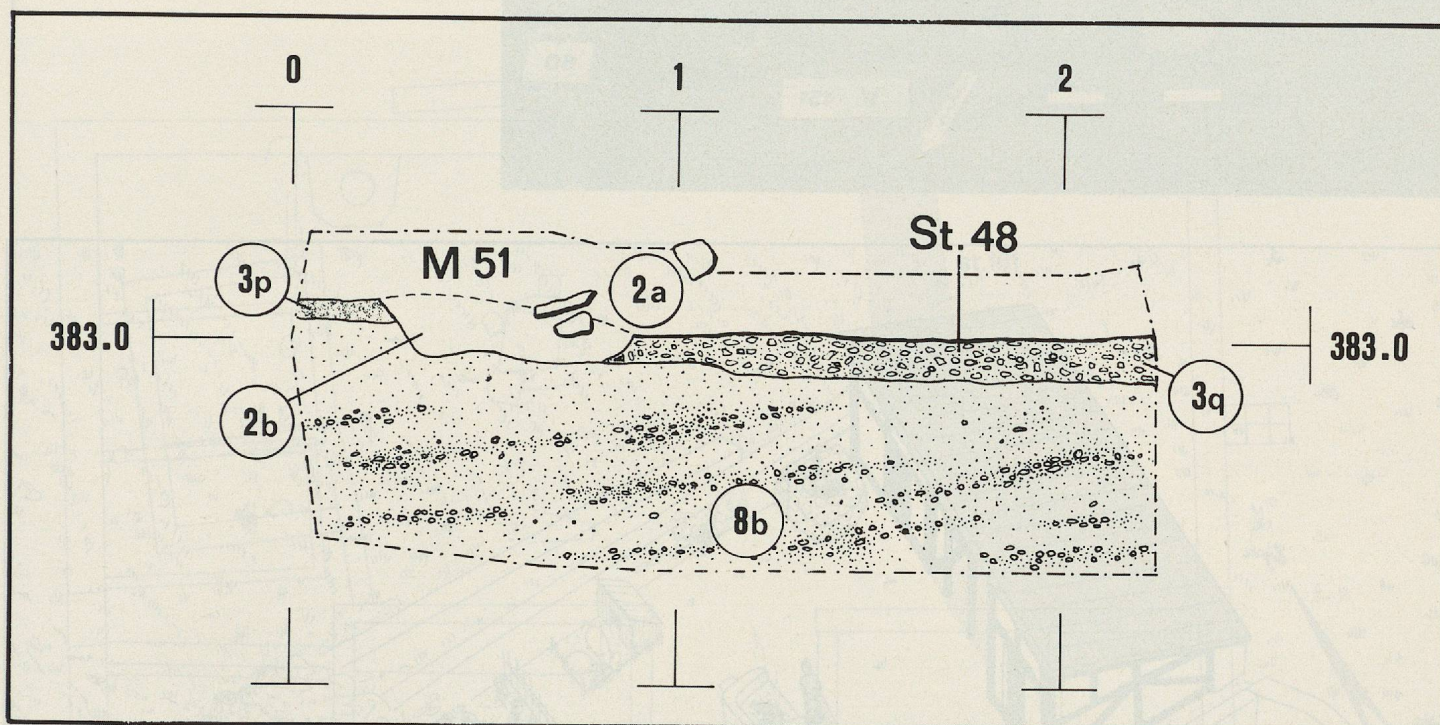


Fig. 138. Coupe stratigraphique, vue sud (cf. tableau, p.112; situation: fig.151, p.111).

4.2. Aménagements divers

Un certain nombre de structures de nature et d'importance diverses ont été mises au jour, aussi bien à l'extérieur de l'édifice qu'à l'intérieur de la cour:

- Une large aire de circulation, d'extension inconnue, constituée de sable, de gravier et de galets, a pu être observée à quelques mètres à l'est du bâtiment (st.166)²⁹.

- Un dallage de six carreaux de terre cuite, en fort mauvais état, a été découvert contre le parement oriental du mur de façade M 61 (st. 151)³⁰. Sa position à l'extérieur du bâtiment et surtout l'absence de toute trace de feu sur sa surface

(st.164) est constituée d'un fond d'amphore Dressel 20, implanté dans le sol de la cour au nord de la pièce P 9 (fig.121, p.94 bis).

4.3. Datation

Le matériel céramique et numismatique récolté en 1985 dans les niveaux d'utilisation et d'abandon du bâtiment confirme la durée de l'occupation de la maison au moins jusque dans le deuxième quart du IVe s.³³

28) Présence de quelques fragments de *tegulae* dans l'appareil de M 48.

29) Cf. fig.135, c.3o. Ce niveau recelait plusieurs monnaies, dont quatre couvrant la période de Claude II (268-270) au IVe s.

30) Cf. fig.139, et fig.121.

31) C.3n (cf. tableau, p.112).

32) Cf. fig.128 et 129.

33) Cf. Vidy 1984, p.95. Au moins quatre monnaies de 1985 sont issues de frappes du IVe s.

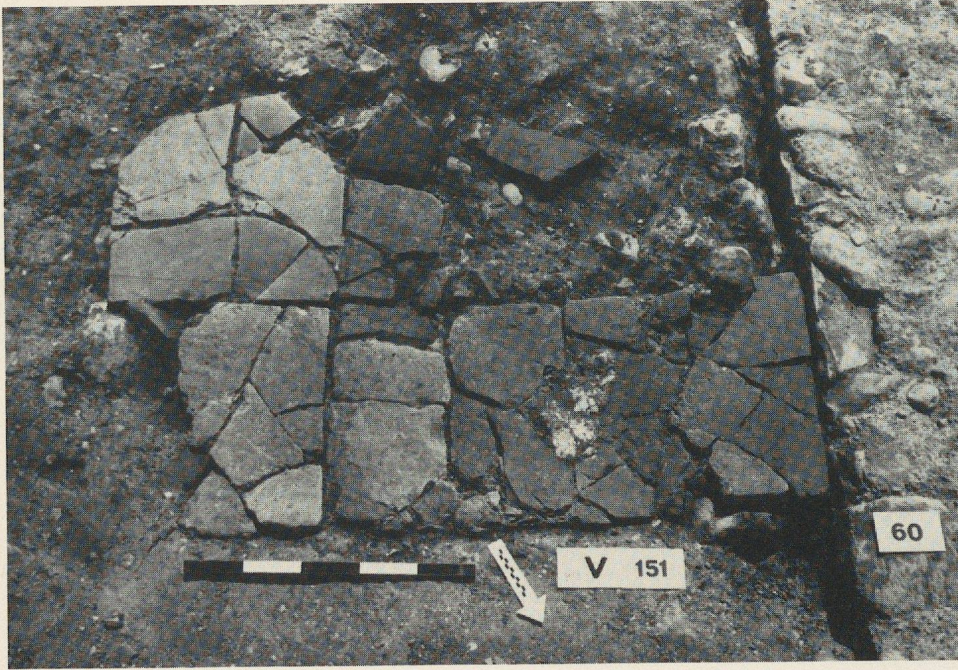


Fig. 139. Carrelage de terre cuite (st. 151), vue sud. A droite le mur de façade M 60.

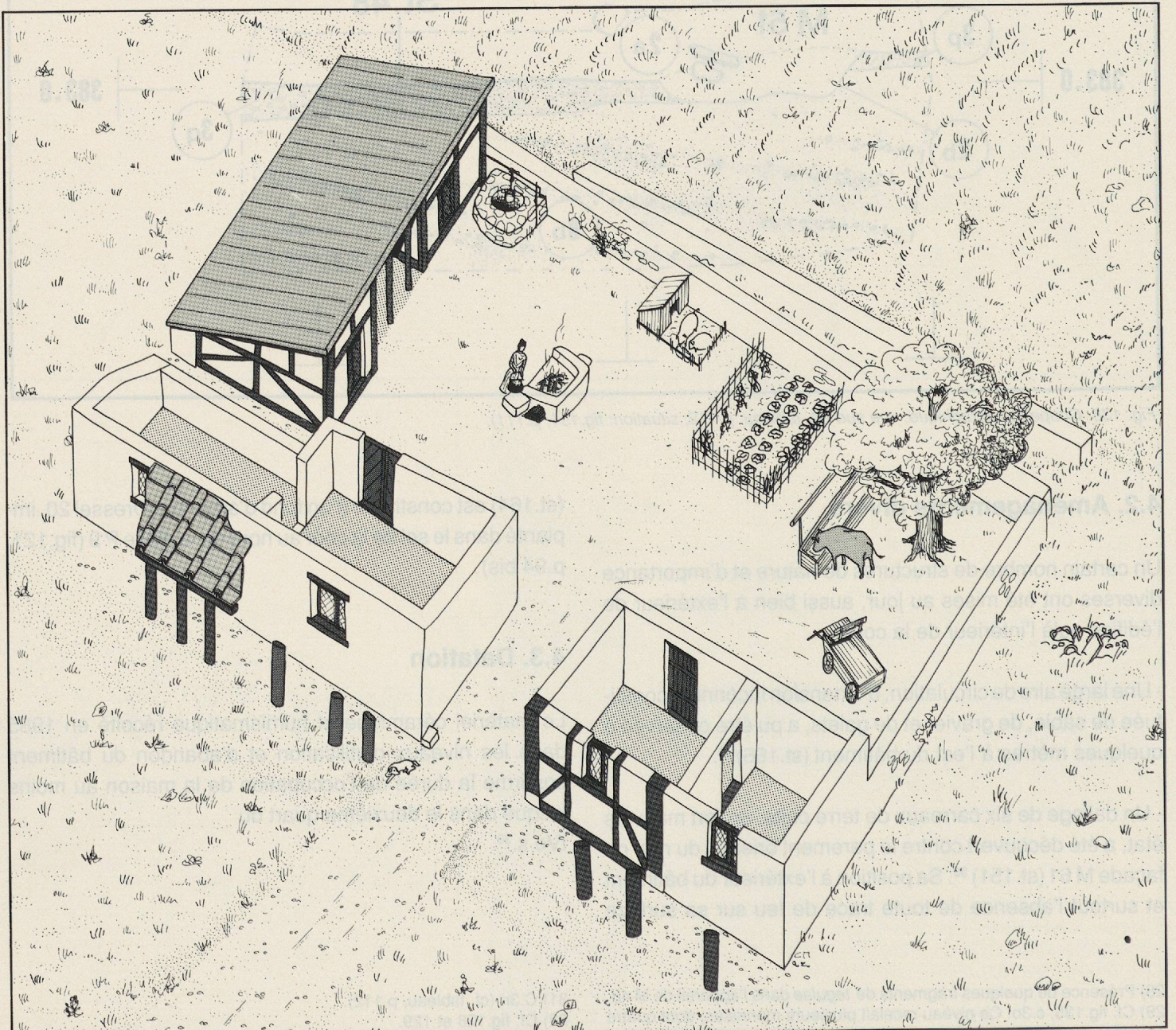


Fig. 140. Tentative de restitution de la maison est à l'état IV.

5. ETAT V (LE FOUR À CHAUX)

Quelques temps plus tard, la maison est voit l'aménagement au fond de sa cour d'un four à chaux (st.150; fig.141-149), installation artisanale spectaculaire et remarquablement préservée. Le terrain d'implantation de la structure, par sa nature (sables et graviers à matrice argileuse) comme par sa situation topographique (au pied de la pente qui conduit à la terrasse de 30 mètres), s'avérait idéal³⁴.

5.1. La chambre de chauffe

Celle-ci se présente sous la forme d'une vaste fosse de plan ovoïde (environ 4 x 3,2 m), préservée sur une profondeur maximale de 1,8 m. L'aménagement de cette fosse, immédiatement au nord du mur de façade M 2, a nécessité la destruction d'un tronçon du mur de "terrasse" M 1. Les parois de la structure sont rubéfiées sous l'effet de la chaleur sur une profondeur de plusieurs dizaines de centimètres et

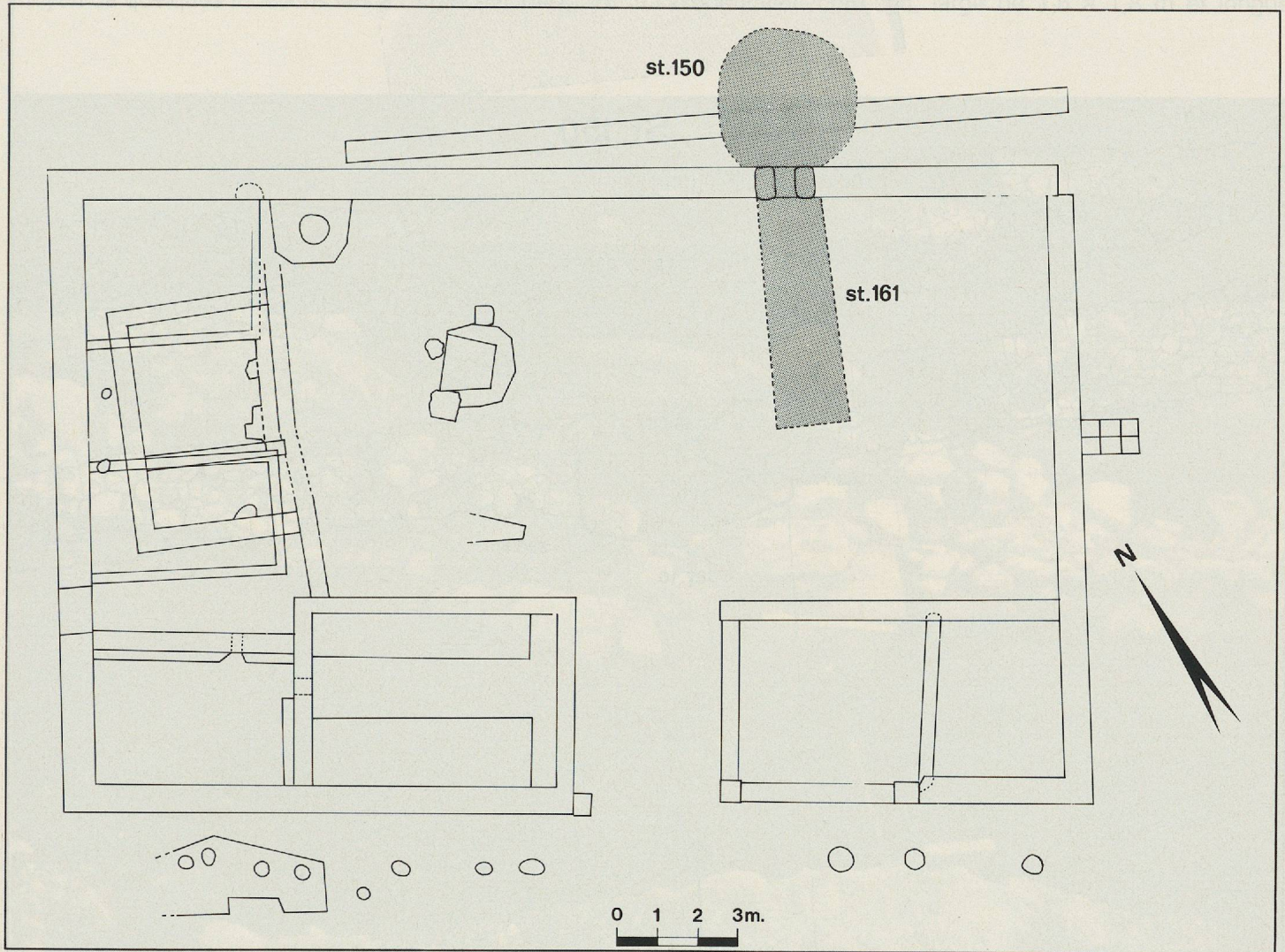


Fig. 141. Plan de situation du four à chaux (st.150 et 161).

L'installation du secteur V peut être décomposée en trois parties essentielles, que nous évoquerons successivement:

- La chambre de chauffe (st.150)
- L'alandier
- La tranchée d'accès à l'alandier (st.161)

34) Cf. J.-P. Adam, *La construction romaine, matériaux et techniques*, Paris, 1984, p.69-70 : "Chaque fois que la morphologie et la nature du terrain le permettent, le four sera aménagé au pied d'une déclivité, de façon à bénéficier d'une isothermie efficace et d'un accès commode en partie basse pour le foyer et en partie haute pour le chargement et le déchargement. Un sol argileux est volontiers recherché, car en raison de sa transformation sous l'effet de la chaleur, il durcit et assure une enveloppe solide et isotherme optimale."

revêtues d'une couche de chaux durcie d'épaisseur inégale³⁵. Le foyer lui-même était installé sur le fond horizontal de la chambre de chauffe, encore recouvert au moment de la fouille d'une couche de cendres et de charbon (c.1i). C'est au-dessus de la chambre de chauffe qu'était édifié, avant la cuisson, le cône de blocs de calcaire récupérés par les chauffourniers dans les ruines voisines et voués à la calcination³⁶.

35) Cf. fig.144, c.1g.

36) Quelques fragments d'architecture partiellement calcinés (dont un fragment de fût de colonne) ont été retrouvés dans le comblement de la chambre de chauffe (c.1d) et de la tranchée d'accès à l'alandier (c.1e).

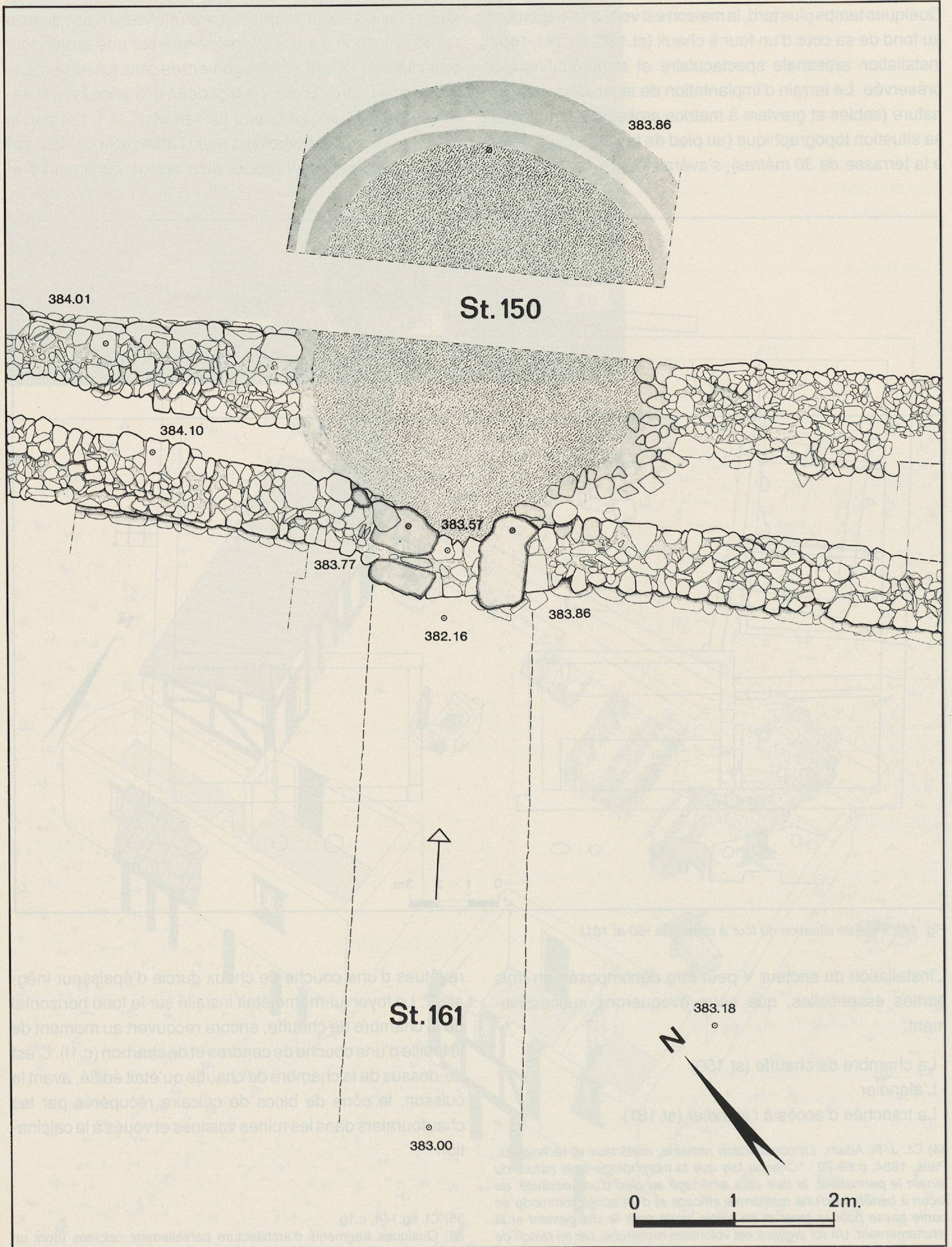


Fig. 142. Plan du four à chaux (st. 150 et 161).

5.2. L'alandier

L'ouverture nécessaire au chargement du combustible et à l'évacuation des cendres pendant la cuisson a été aménagée dans les fondations éventrées et partiellement mises à nu du mur M 2³⁷. Large et haut d'environ 1 m, cet alandier était, au moment de sa découverte, totalement obstrué par un bouchon de chaux durcie, immiscé au-dessus d'une épaisse couche de cendres et de charbon³⁸. Les parois latérales de l'ouverture ont en outre été sommairement consolidées au moyen de quelques moellons liés à l'argile (fig.146).



Fig. 143. Vue générale du four à chaux (st.150), vers le nord.

Au-dessus de l'alandier, sur l'arase du mur M 2, a été aménagé un évent, destiné à assurer le bon tirage du four. Large de 0,45 m, il est défini par deux piédroits de molasse, fortement endommagés et rubéfiés (fig.146 et 147)³⁹. Il est

probable que d'autres ouvertures, de même fonction mais destinées à ne servir qu'une fois, ont été ménagées en plusieurs endroits lors de l'édification du cône.

5.3. La tranchée d'accès à l'alandier

L'accès au niveau de travail de l'alandier, situé à plus d'un mètre en contrebas du sol de circulation de la cour⁴⁰, était rendu possible grâce au creusement d'une tranchée d'orientation nord-sud, large de 1,6 à 1,8 m et longue

d'environ 5,4 m (st.161)⁴¹. La pente relativement régulière de ce passage permettait de descendre du centre de la cour jusqu'au pied des fondations de M 2. La circulation au fond de la tranchée se manifeste par un fin niveau perturbé, cendreuse, au sommet du terrain naturel⁴².

37) Cf. fig.145 et 146, p.107. Le dégagement partiel de ses fondations a provoqué un léger affaissement du mur vers le sud, comme on peut le constater sur la fig.143.

38) Cf. fig.146, c.1h et 1i.

39) A Goux-lès-Dole (Jura français), un four à chaux du haut Moyen Age, récemment publié, présente un dispositif comparable, plus large cependant, que l'auteur identifie comme "une "porte" destinée à régler le tirage, ou peut-être plutôt à faciliter le chargement en combustible" (p.277); dans le cas du four de Vidy, la première solution paraît toutefois plus vraisem-

blable: M. Mangin et alii, *Un four à chaux du haut Moyen Age à Goux-lès-Dole (Jura)*, dans *Archéologie Médiévale*, 18, 1988, p.273-286.

40) Cette caractéristique est conforme aux prescriptions de Caton (*De Agricultura*, XLIV), citées par J.-P. Adam, *op. cit.*, p.74 : "Quand vous ferez le four, donnez au puits une pente raide; quand vous aurez creusé suffisamment, disposez l'emplacement du foyer de sorte qu'il soit le plus profond et le moins exposé au vent possible; [...]".

41) Cf. fig.128, 142 et 148.

42) Cf. fig.148, p.108, c.1i.

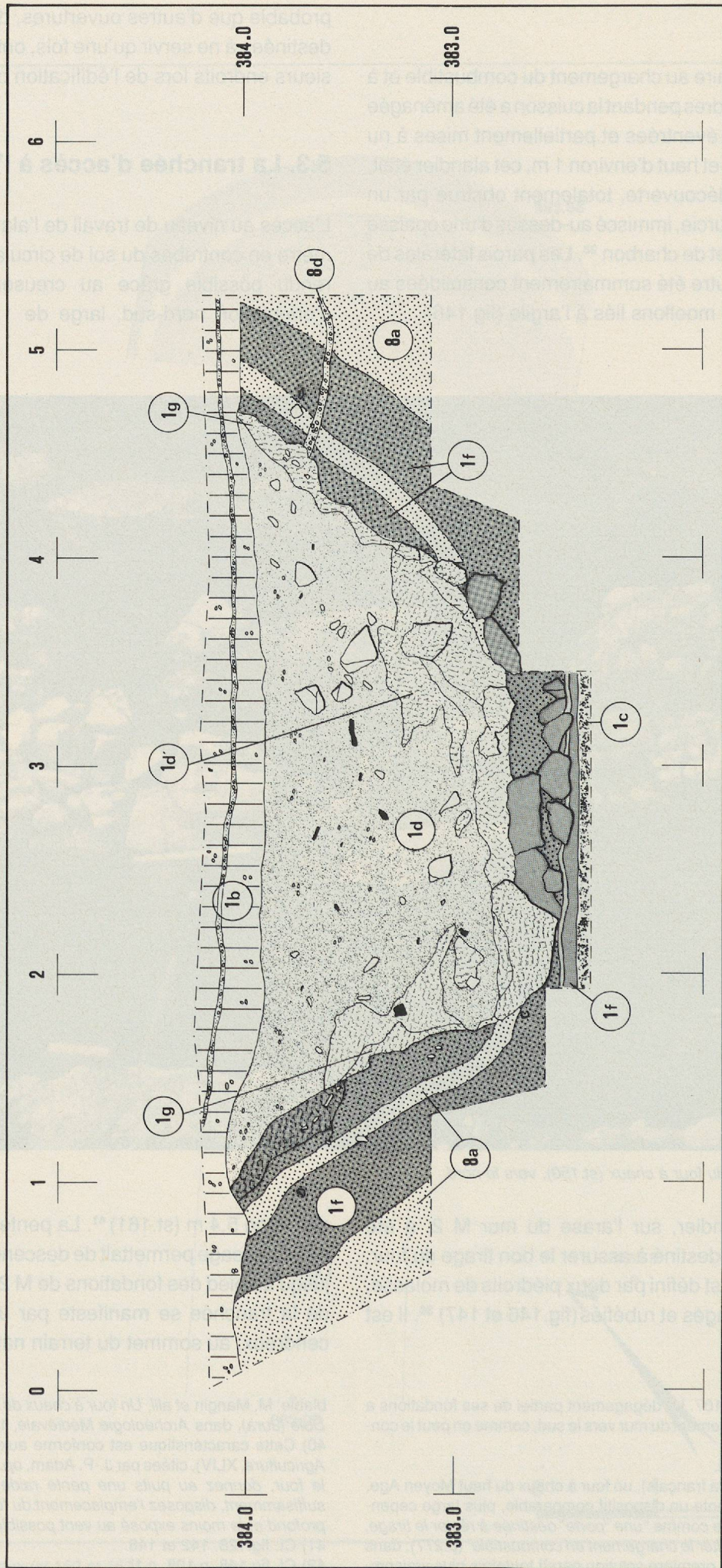


Fig. 144. Coupe stratigraphique, vue nord (cf. tableau, p. 112; situation: fig. 151, p. 111). Chambre de chauffe du four à chaux (st. 150).



Fig. 145. Alandier du four à chaux (st.150), vue nord.

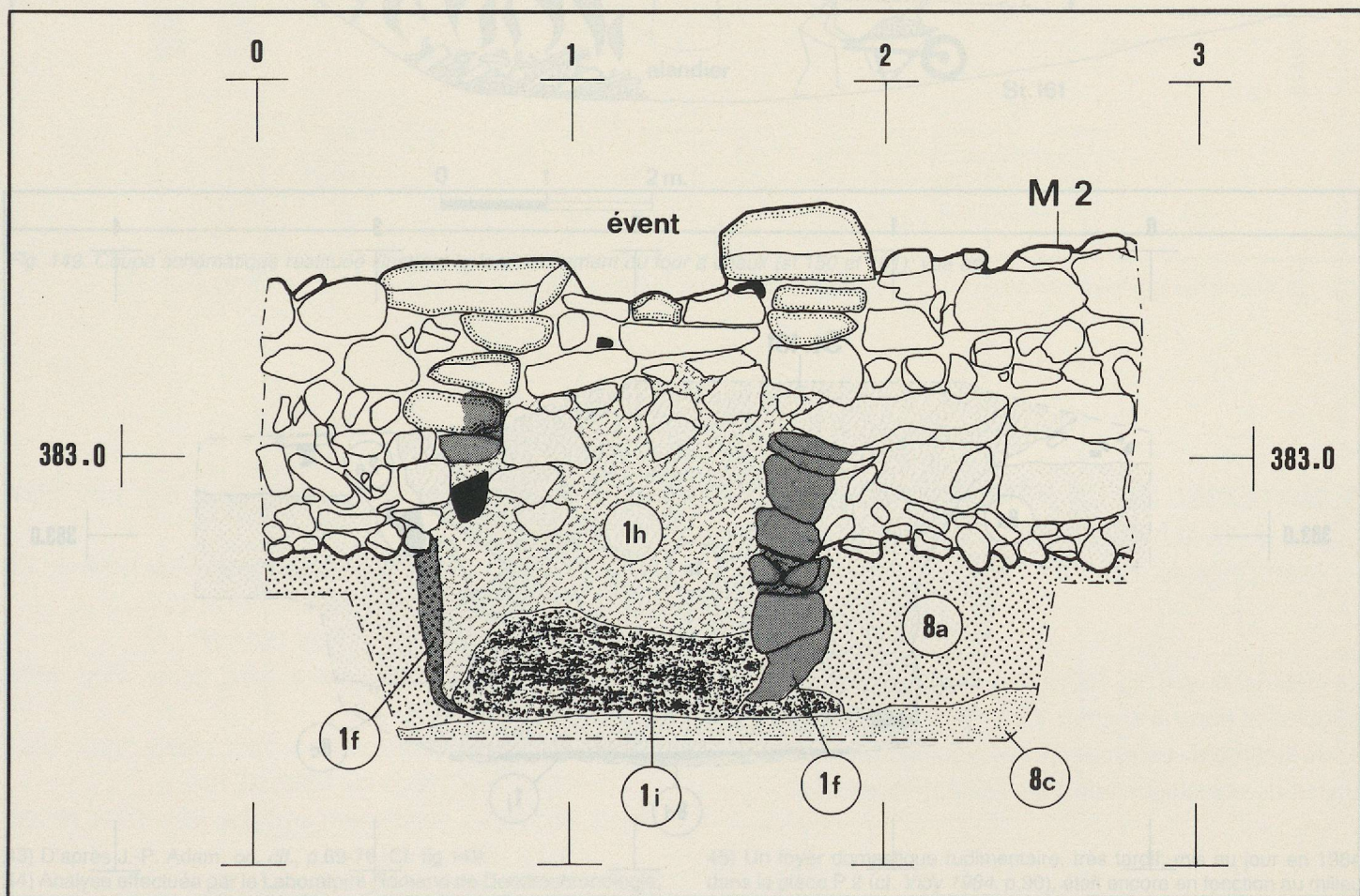


Fig. 146. Coupe stratigraphique, vue nord (cf. tableau, p.112; situation: fig.151, p.111). Alandier du four à chaux (st.150).

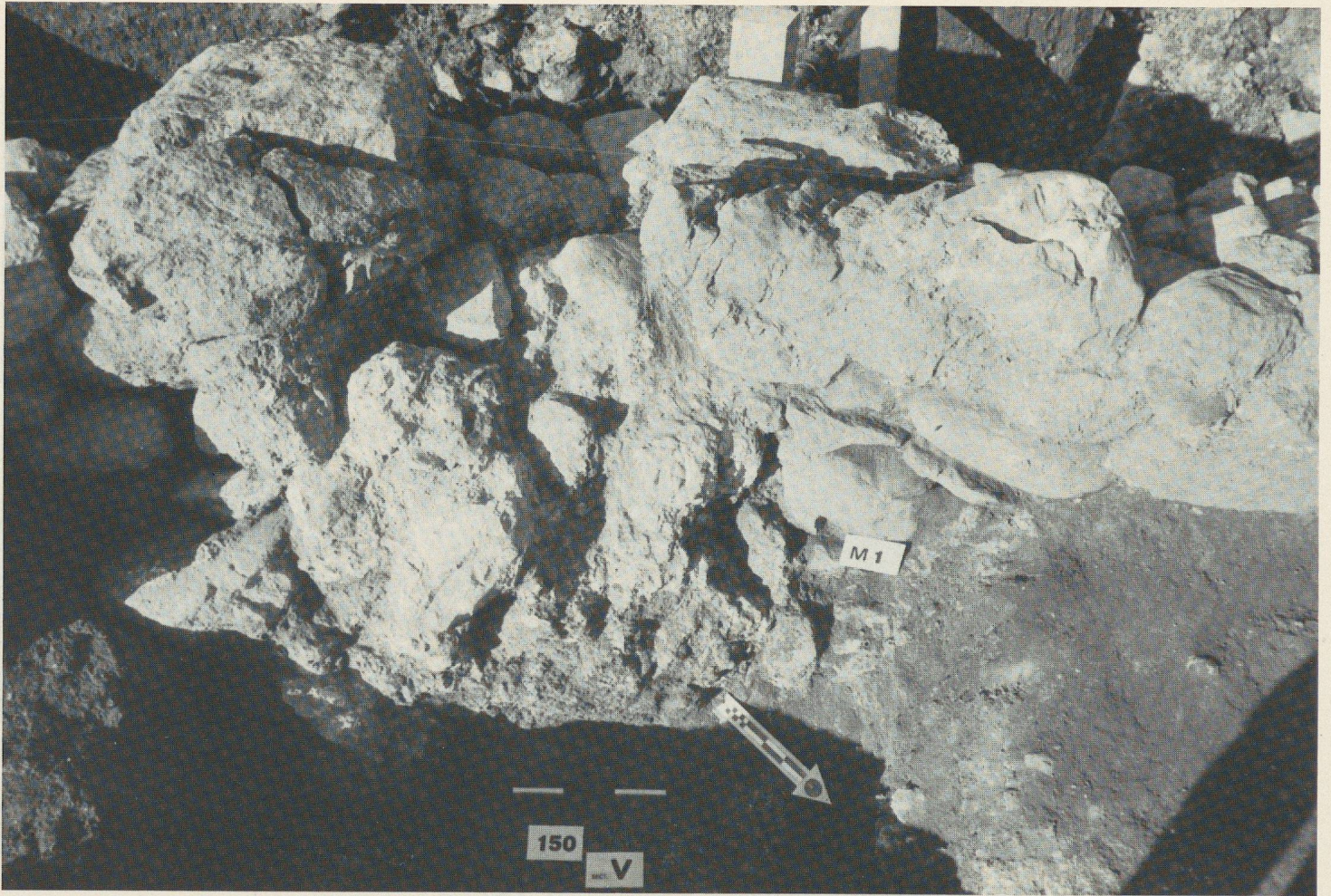


Fig. 147. Event latéral du four à chaux (st. 150), délimité par deux blocs de molasse; vue en plan.

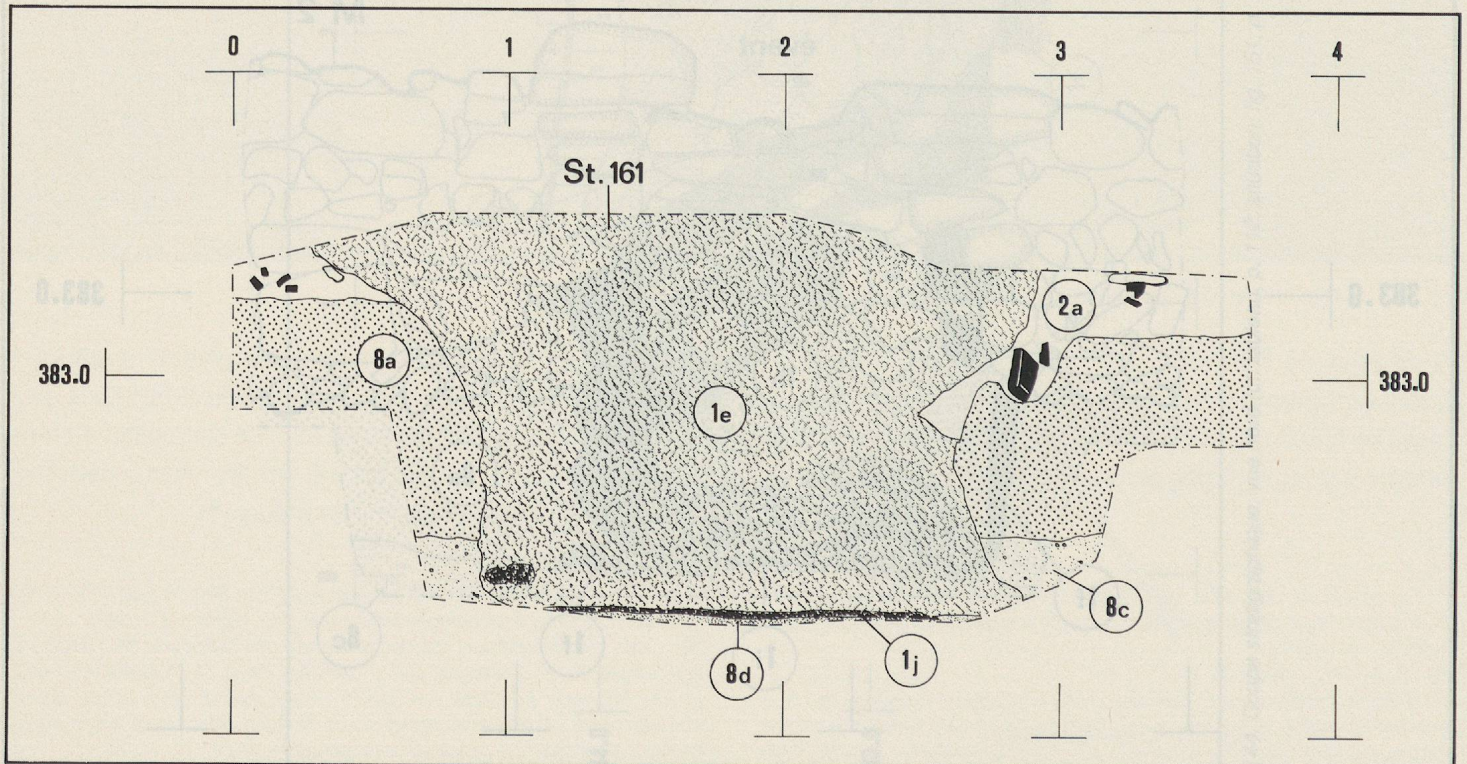


Fig. 148. Coupe stratigraphique, vue sud (cf. tableau, p.112; situation: fig.151, p.111). Tranchée d'accès à l'alandier du four à chaux (st.161).

5.4. Le fonctionnement du four ⁴³

Après l'édification du cône de blocs de calcaire, un feu nourri était entretenu dans la chambre de chauffe pendant plusieurs jours jusqu'à calcination complète du matériau. Le foyer était alimenté et curé en permanence à travers l'alandier. Le combustible utilisé se composait essentiellement d'aulne (*Alnus*), de frêne (*Fraxinus*) et de cônifères ⁴⁴. A la fin de cette opération, la chaux vive obtenue était transportée et vendue sur les chantiers de construction. C'est là qu'on procédait à l'extinction (par immersion dans l'eau) et à l'inclusion des agrégats (sable, gravier) dans le but d'obtenir le mortier.

5.5. Datation

Aucun vestige datant n'a été retrouvé dans les niveaux d'utilisation du four, à l'exception d'un antoninien de Tetricus (inv. 3191/1: 270-273) découvert au fond de la tranchée d'accès à l'alandier (c.1j). La datation C¹⁴ calibrée, obtenue sur la base des échantillons de charbon de bois prélevés au fond du four, fournit d'autre part la fourchette de 360-610 ap. J.-C. Rien n'interdit donc de penser que l'installation du four à chaux a pu suivre de très près l'abandon de la maison. Cette dernière était-elle même encore partiellement occupée à ce moment-là ? ⁴⁵

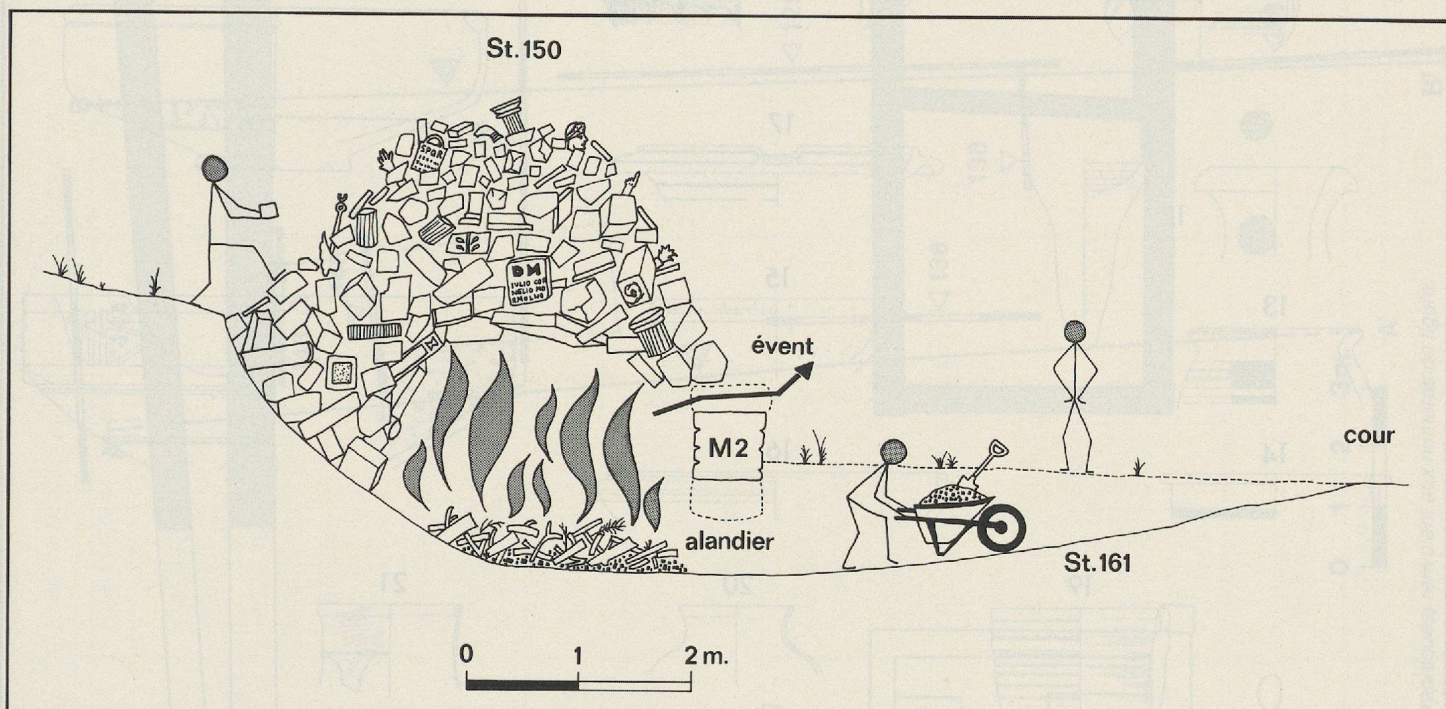


Fig. 149. Coupe schématique restituée illustrant le fonctionnement du four à chaux (st.150 et 161); vue est.

43) D'après J.-P. Adam, *op. cit.*, p.69-76. Cf. fig.149.

44) Analyse effectuée par le Laboratoire Romand de Dendrochronologie, Moudon (avril 1987).

45) Un foyer domestique rudimentaire, très tardif, mis au jour en 1984 dans la pièce P 2 (cf. *Vidy 1984*, p.90), était encore en fonction au milieu du IV^e s., comme le prouve en particulier la découverte d'une monnaie datée de cette époque dans son défournement.

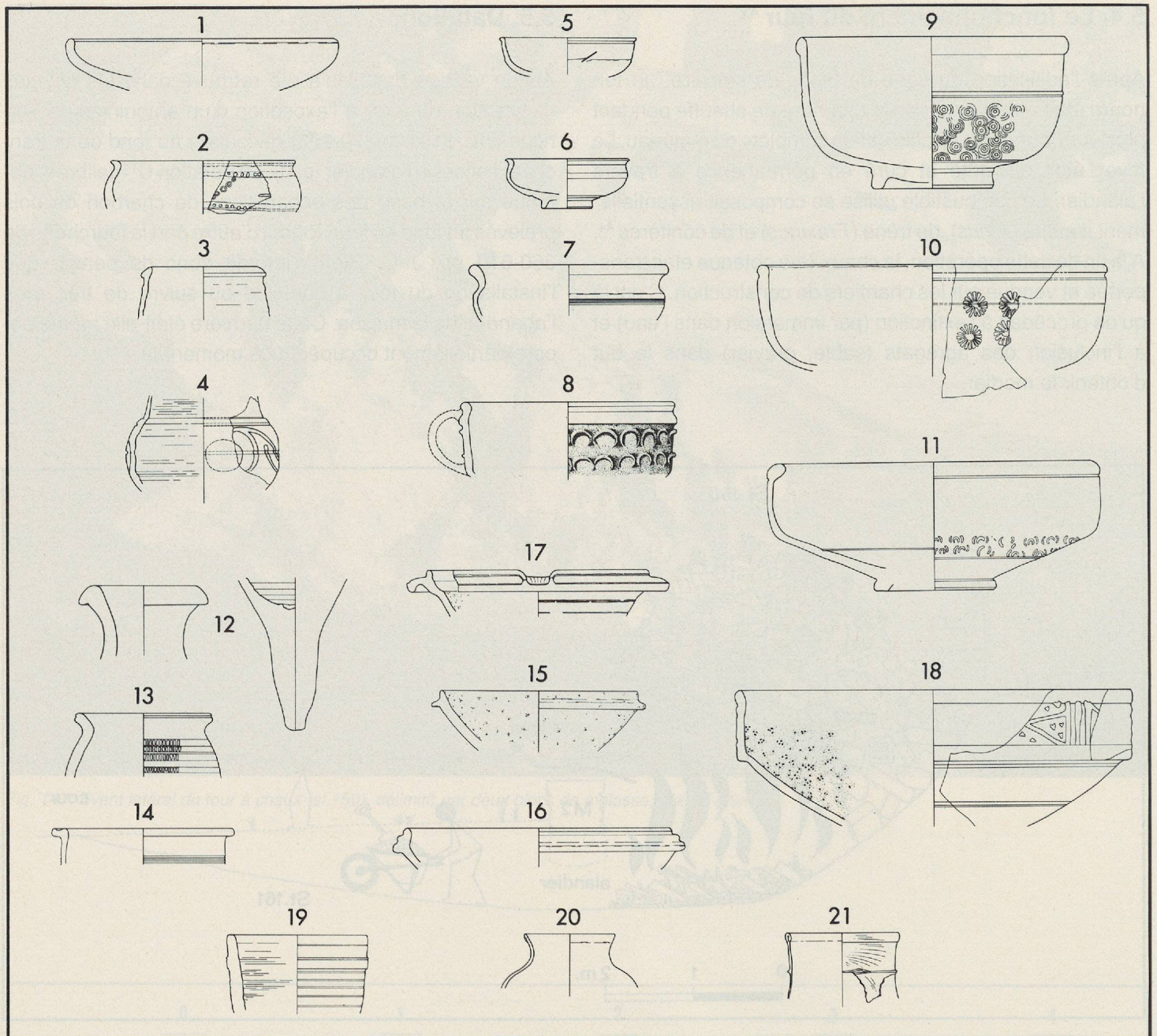


Fig. 150. Matériel de la période 250-350 ap. J.-C. (campagnes 1983 et 1984; échelle: 1 à 11 et 18: 1/4; 12 à 17 et 19: 1/6; 20 et 21: 1/3)

6. MATÉRIEL DE LA PÉRIODE 250-350 ap. J.-C. DANS LE SECTEUR V (campagnes 1983 et 1984)

Le matériel illustré (fig. 150) a été mis au jour lors des fouilles effectuées dans le secteur V en 1983 (sondage 11) et en 1984 (bâtiments est et ouest). Les pièces ici réunies sont extraites des catalogues de *Vidy 1983* et *Vidy 1984*:

1. Terre sigillée lisse (assiette Drag.32); *Vidy 1984*, N° 45.
- 2-11. Céramique à revêtement argileux; *Vidy 1984*, N°s 73, 77, 78, 88, 89, 91, 93, 97, 100 et 104.
12. Amphore africaine; *Vidy 1984*, N° 117.
13. Céramique commune à pâte grise; *Vidy 1984*, N° 155.
- 14-16. Céramique commune à pâte claire; *Vidy 1984*, N°s 183 et 130; *Vidy 1983*, N° 108.
- 17-18. Mortiers à revêtement argileux; *Vidy 1984*, N°124; *Vidy 1983*, N° 99.
19. Pierre ollaire; *Vidy 1984*, N° 188.
- 20-21. Verre; *Vidy 1984*, N°s 197 et 202.

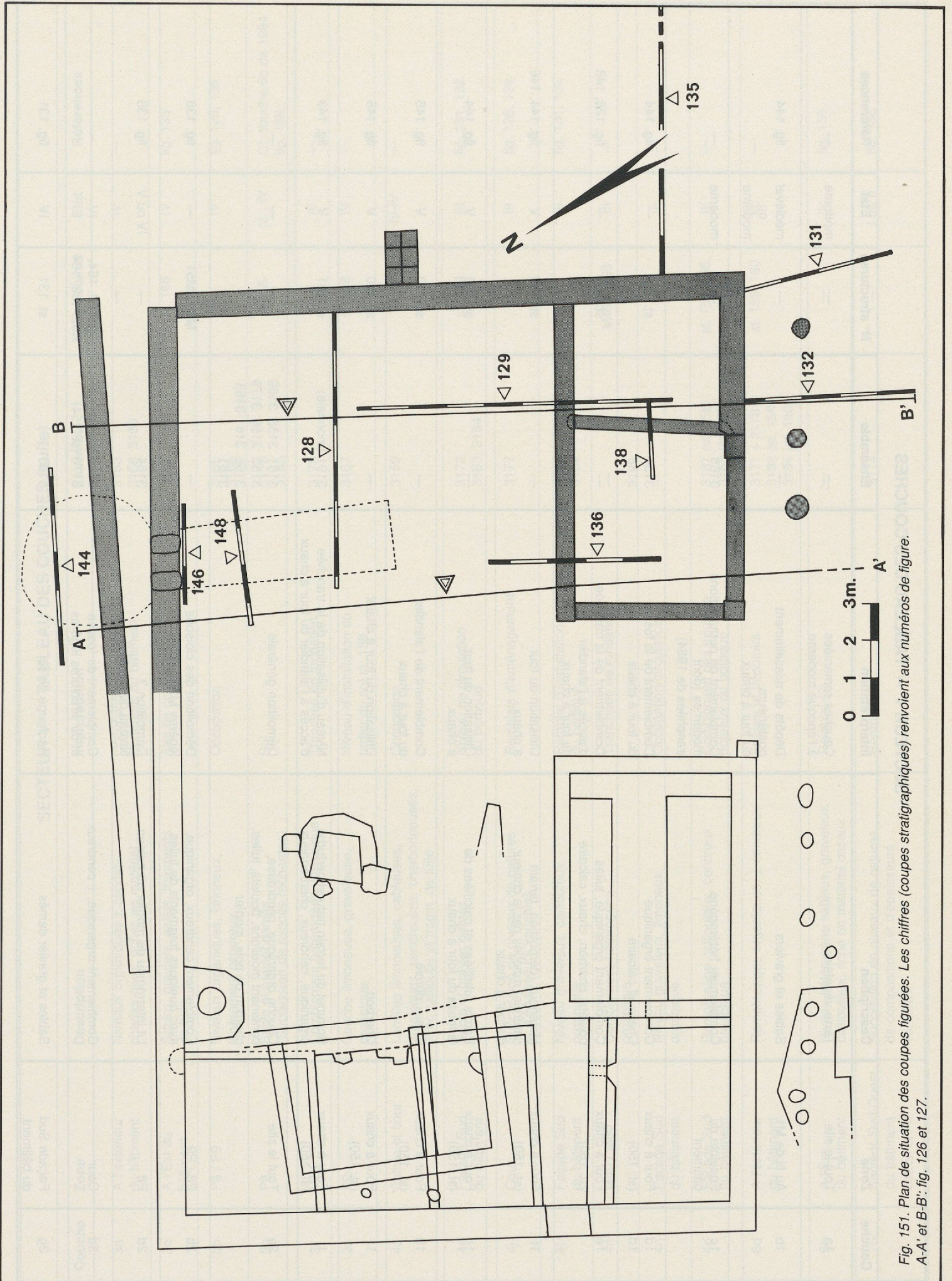


Fig. 151. Plan de situation des coupes figurées. Les chiffres (coupes stratigraphiques) renvoient aux numéros de figure. A-A' et B-B': fig. 126 et 127.

SECTEUR V – TABLEAU DES COUCHES

| Couche | Zone | Description | Interprétation | Ensemble | N° structures | Etat | Références |
|-----------|------------------------|--|--|--|-----------------------------|---------------------|---------------|
| 1a | Tout le site | Terre végétale | Couches remaniées à l'époque moderne | — | — | moderne | — |
| 1b | Au N de M1 | Sables et graviers | Dépôts de ruissellement postérieurs au four à chaux | — | — | médiéval ou moderne | fig. 144 |
| 1c | Enceinte du bâtiment | Comblement hétérogène | Comblement de perturbations modernes (dont tranchées de 1984) | 3168 | — | moderne | — |
| 1d 1d' | Four à chaux (st. 150) | Comblement organique Chaux et calcaire | Comblement de la fosse du four à chaux | 3154 3186 | st. 150 | — | fig. 144 |
| 1e | Four à chaux (st. 150) | Comblement organique, tuiles boulets, charbon, chaux, calcaire | Comblement de la tranchée d'accès à l'alandier du four à chaux | — | st. 161 | — | fig. 128, 148 |
| 1f | Four à chaux (st. 150) | Matériaux (démolition, terrain naturels) rubéfiés par la chaleur du four à chaux | Utilisation du four à chaux | — | st. 150 | V | fig. 144, 146 |
| 1g | Four à chaux (st. 150) | Parois rubéfiées et calcifiées de la fosse du four à chaux | Utilisation du four à chaux | — | st. 150 | V | fig. 144 |
| 1h | Four à chaux (st. 150) | Chaux durcie | Comblement de l'alandier du four à chaux | — | st. 150 | V | fig. 146 |
| 1i | Four à chaux (st. 150) | Charbon | Utilisation du four à chaux | — | st. 150 | V | fig. 146 |
| 1j | Four à chaux (st. 150) | Sommet du terrain naturel perturbé, organique, cendreux, charbonneux | Niveau d'utilisation de la tranchée d'accès à l'alandier du four à chaux | 3191 (monnaie) | st. 161 | V | fig. 148 |
| 2a | Tout le site | Couche organique, cendreuse, contenant moellons, boulets, tuiles, charbon de bois, mortier | Démolition générale | 3151 3158 3169 3153 3159 3179 3156 3161-3163 3181 | — | — | — |
| 2b | P8 / P9 | Comblement cendreux, organique, avec quelques fragments de tuiles | Démolition des cloisons légères M50 / M51 | — | M50 / M51 | — | fig. 138 |
| 2d | P8 | Lit interrompu de mortier au tuileau | Démolition ? Niveau de travail ? | 3164 | — | IV ou V | fig. 136 |
| 3d | Cour | Comblement organique, ± cendreux | Comblement de fosses et de structures légères | 3166 (st. 164) 3176 (st. 154) | st. 152, 154, 162, 163, 164 | IV | — |
| 3g | Façade Sud du bâtiment | Sables et gravier damés | Recharge de sol | 3183 | st. 131 | IV | fig. 131 |

SECTEUR V – TABLEAU DES COUCHES (suite)

| Couche | Zone | Description | Interprétation | Ensemble | N° structures | Etat | Références |
|--------|--|--|---|---|-------------------|----------|--------------------------------|
| 3n | A l'extérieur du bâtiment | Niveaux organiques ± cendro-charbonneux, riches en matériel | Occupation et dépotoirs à l'extérieur du bâtiment | 3153 3158 3160 | — | IV | — |
| 3o | A l'Est du bâtiment | Sables, graviers, galets, fragments de tuile | Aire de circulation | 3193 | st. 166 | IV | fig. 135 |
| 3p | P8 / P9 | Niveaux organiques, limoneux, légèrement cendreux | Occupation | 3165 3185 | — | IV | fig. 129, 136 |
| 3q | P8 | Sable et gravier damés (Succession de minces recharges) | Sol | 3170 3185 | st. 48 | (II-) IV | Cf. couche 6b de 1984 fig. 138 |
| 3r | M61 | Comblement hétérogène, organique | Tranchée de fondation | 3175 | M61 | IV | — |
| 3s | P9 | Couche limoneuse, graveleuse, organique | Niveau d'installation du radier du sol st. 158 | 3167 | st. 158 | IV | — |
| 4c | Entrée et cour | Lentilles limoneuses, cableuses, organiques, cendreuses, charbonneuses, avec cailloutis et fragm. de tuile | Occupation | 3159 | — | III-IV | — |
| 4d | Façade Sud du bâtiment | Sable et gravier damés | Niveau de circulation du portique | 3172 3183, 3184 | st. 129 | III | fig. 131, 132 |
| 4j | Cour | Succession de niveaux de natures et d'épaisseurs variables | Remblais d'aménagement | 3177 | — | III | fig. 128, 129 |
| 4l | Façade Sud du bâtiment | Niveau graveleux, caillouteux, organique | Remblai d'installation du portique | 3180 3184 | — | III | fig. 131, 132 |
| 4m | M49 / M60 | Comblement hétérogène, organique | Tranchées de fondation | — | M49 / M60 | III | — |
| 4n | Façade Sud du bâtiment | Niveau graveleux, limoneux, organique | Occupation/circulation | — | — | III | — |
| 4o | Façade Sud du bâtiment | Remplissage caillouteux, cendreux, organique | Comblement des trous de poteaux du portique | 3187 (st. 156) 3188 (st. 157) | st. 155, 156, 157 | III | — |
| 6d | A l'extérieur du bâtiment | Remplissages organiques, ± cendreux | Fosses et dépotoirs | 3171 + 3178 + 3182 (st. 159) 3194 (st. 160) | st. 159, 160 | IIc | — |
| 6e | A l'Est du bâtiment | Niveau hétérogène sableux, graveleux, caillouteux, riche en matériel osseux | Remblai (?) | — | — | IIc | fig. 135 |
| 7b | Secteur Sud-Ouest du bâtiment entrée et P8 | Succession de niveaux de natures, de compositions et d'épaisseurs variables | Remblais | 3174 | — | I ou II | fig. 136 |

SECTEUR V – TABLEAU DES COUCHES (fin)

| Couche | Zone | Description | Interprétation | Ensembles | N° structures | Etat | Références |
|--------|---|---|--|-----------|---------------|-------------------|---------------|
| 7c | Entrée et P8 | Fin niveau organique au sommet du terrain naturel | Niveau de travail (occupation de courte durée) | — | — | I ou II | fig. 136 |
| 7d | Partie orientale de la cour | Sommet induré, oxydé du terrain naturel | Niveau de circulation et de travail | — | st. 135 | I - III | fig. 128, 129 |
| 7e | Extérieur du bâtiment | Perturbations organiques dans le terrain naturel | Trou de poteau (?) | — | st. 165 | Struct. non datée | fig. 131 |
| 7f | Partie Sud-Est du bâtiment | Mince niveau limoneux, organique au sommet du remblai 7b | Niveau de travail | — | — | I - III ? | — |
| 8a | Parties septentr. et centrale du secteur | Sables et graviers oxydés à matrice argileuse (SGOMA) | Terrain naturel (matériaux de colluvionnement) | — | — | — | — |
| 8b | Tout le site | Sables et graviers gris lacustres, stratifiés, oxydés en surface | Terrain naturel | — | — | — | — |
| 8c | Parties septentrionale et centrale du secteur | Sables et graviers gris (8b) contaminés par la couche 8a + poches oxydées dans 8b | Terrain naturel | — | — | — | — |
| 8d | Nord de la cour | Craie lacustre | Terrain naturel | — | — | — | — |
| 8e | Au Nord de M1 | Fin niveau de sable et de gravier (ruissellement) | Terrain naturel | — | — | — | — |
| 8f | Sud de M49 | Sables gris non stratifiés | Terrain naturel | — | — | — | — |

SECTEUR V — TABLEAU DES MURS

| No | Type de mur | Largeur élévation | Largeur fondations | Hauteur totale fondation | Lié à | Bute contre | Sert d'appui à | Entame | Perfore | Rattaché à | Scellé par | Références | ETAT | | | | | | Remarques |
|-----|-------------------------------|-------------------|--------------------|--------------------------|-------|-------------|----------------|----------|------------------------|---------------------------------------|------------|-----------------------|------|-----|-----|-----|-----|----|----------------------------------|
| | | | | | | | | | | | | | I | Ila | Ilb | Ilc | III | IV | |
| M1 | Mur (de terrasse?) maçonnerie | 0.65-0.75 | 0.75-0.9 | très variable | - | - | - | 8a | - | - | 2a | fig. 130 | | | | | * | | Qualité de construction médiocre |
| M2 | Mur maçonnerie | 0.7-0.8 | 0.9-1.05 | 0.9 | M5 | - | M60 | 8a | - | M60 | 2a | fig. 130 | | | | | * | | - |
| M48 | Solin maçonnerie | 0, 5 | | 0.45 | - | - | - | 8b | - | st. 48 3 q | 2a | fig. 134 | | | | | | * | - |
| M49 | Mur maçonnerie | 0.7 | 1.0 | 0.85 | M60 | - | M51 | 8b | - | 4m | 2a | fig. 131, 132 | | | | | * | | - |
| M50 | Cloison légère | 0,4-0,55 | | - | - | M61? | - | 8b | - | M61 st. 48 2b (combl.) | 2a | fig. 124 | | | | | * | | Cloison de bois? |
| M51 | Cloison légère | 0,4-0,55 | | - | - | M61 | - | 8b | M61 - 3p, 3q, 3s | st. 48, 158 2b (combl.) | 2a | fig. 138 | | | | | * | | Cloison de bois? |
| M60 | Mur maçonnerie | 0.65 | | 0.7-1.0 | M49 | M2 | M61 | 8b | 8a | 4m | 2a | fig. 128, 135, 137 | | | | | * | | - |
| M61 | Solin maçonnerie | 0.5-0.55 | 0.65-0.75 | 0.5 | - | M60 | M50 ? M51? | 4b 8b | - | M50, M51 st. 48, 158 3p, 3q, 3r | 2a | fig. 129, 136, 137 | | | | | | * | - |

SECTEUR V — TABLEAU DES STRUCTURES

ETAT

| No | Situation | Description | Alt. | Réf. | Perfore | Perforé par | Entame | Rattaché à | Scelle | Scellé par | K. | ETAT | | | | | |
|-----|--------------------|--|----------------------------------|--|----------|--------------------------|--------|------------------------------|-------------------------------|---------------------|----------------------------|------|-----|-----|-----|-----|----|
| | | | | | | | | | | | | I | IIa | IIb | IIc | III | IV |
| 48 | Entrée centrale P8 | Niveau de circulation (succession de recharges de sable et de gravier) | Sommet : 382.95-383.02 | fig. 138 | — | — | — | M48; M50; M51; M61 3q | 7b 8b | 2a 3p | 3170 3185 | * | | | * | * | |
| 122 | Cour | Puits | — | Voir Vidy 1984 | — | — | — | — | — | — | — | | | | * | * | |
| 129 | Portique | Niveau de circulation | sommet : 382.42-383.00 | fig. 131, 132 | — | — | — | st. 155-157 4d 4l | st. 165 4i; 4n 7e 8b | st. 131 2a 3g | 3172 3183 3184 | | | | * | | |
| 131 | Portique | Recharges de sable et de gravier | sommet : 382.50-383.06 | fig. 131 | — | — | — | 3g | st. 129 4d | 2a | 3183 | | | | | * | |
| 135 | Cour | Niveau de circulation et de travail au sommet du terrain naturel | sommet : 382.58-383.10 | fig. 128, 129 | — | st. 161 st. 162 3d | — | 7d | 8a-c | 4j | — | * | ? | → | * | | |
| 150 | Au N de M1 | Four à chaux | — | fig. 142, 143, 144, 145, 146, 147, 149 | M1 M2 | — | 8a | st. 161 1f; 1g; 1i; 1j | 8c | 1b 1d 1h 2a | 3154 + 3186 (combl.) | | | | | * | |
| 151 | A l'E de M60 | Dallage de carreaux de terre cuite | sommet : 383.57 fond : 383.52 | fig. 139 | — | — | — | — | 3n | 2a | — | | | | | * | |
| 152 | Cour | Empierrement de fonction indéterminée | sommet : 383.29 fond : 383.00 | fig. 128 | 4j | — | 8a | 3d (combl.) | — | 2a 3d (combl.) | — | | | | | * | |
| 153 | P9 | Trou de piquet | sommet : 383.15 | fig. 134 | — | — | 8b | — | — | 2a | — | | | | * | ? | |

SECTEUR V — TABLEAU DES STRUCTURES (suite)

| No | Situation | Description | Alt. | Réf. | Perfore | Perforé par | Entame | Rattaché à | Scelle | Scellé par | K. | ETAT | | | | | | |
|-----|---------------------|--|---|-------------------------------|---------------------|-------------|----------|--|--------|-------------------|----------------------|------|-----|-----|-----|-----|--------|---|
| | | | | | | | | | | | | I | Ila | Ilb | Ilc | III | IV | V |
| 154 | Cour | Fosse | sommet : 383.04 fond : 382.56 | fig. 136 | 8a | — | 8b | 3d (combl.) | — | 2a 3d (combl.) | 3176 | | | | | | * | |
| 155 | Portique | Trou de poteau | — | fig. 125 | 4l | — | 8b | st. 129, 131, 156, 157 4o (combl.) | — | 2a 4o (combl.) | — | | | | | | * * | |
| 156 | Portique | Trou de poteau | fond : 382.65 | fig. 125 | 4l | — | 8b | st. 129, 131, 155, 157 4o (combl.) | — | 2a 4o (combl.) | 3187 | | | | | | * * | |
| 157 | Portique | Trou de poteau | sommet : ~382.90 fond : 382.51 | fig. 125 | 4 l | — | 8b | st. 129, 131, 155, 156 4o (combl.) | — | 2a 4o (combl.) | 3188 | | | | | | * * | |
| 158 | P9 | Terrazzo sur hérisson de pierres | sommet : 383.20 383.35 | — | — | — | — | M51; M61 3s | 3s | 2a | 3167 | | | | | | * | |
| 159 | Sous le portique | Fosse (dépotoir ?) | sommet : 382.81 fond : 381.94 | fig. 132 | — | — | 8a | 6d (combl.) | — | 4n 6d (combl.) | 3171 3178 3182 | | | | | | * | |
| 160 | A l'E de M60 | Fosse (dépotoir ?) | sommet : 383.24 fond : 382.40 | fig. 135 | 6e | — | 8b | 6d (combl.) | — | 3n 6d (combl.) | 3194 | | | | | | * | |
| 161 | Cour | Tranchée d'accès à l'alandier du four à chaux | Fond (min.) : 382.16 | fig. 128, 142, 148, 149 | 2a 4j | — | 8a 8b | st. 150 1j | 8c | 1e (combl.) 2a | 3191 | | | | | | * | |
| 162 | Cour | Fosse | sommet : 383.22 fond : 382.77 | fig. 129 | st. 135 4j 7d | — | 8b | 3d (combl.) | — | 2a 3d (combl.) | — | | | | | | * ? | |

SECTEUR V — TABLEAU DES STRUCTURES (fin)

ETAT

| No | Situation | Description | Alt. | Réf. | Perfore | Perforé par | Entame | Rattaché à | Scelle | Scellé par | K. | ETAT | | | | | | V |
|-----|-------------------------------|---|--|----------|---------|-------------|--------|-------------|--------|-------------------|------|------|-----|-----|-----|-----|----|---|
| | | | | | | | | | | | | I | Ila | Ilb | Ilc | III | IV | |
| 163 | Cour | Fosse ? Trou de poteau ? | sommet : 383.22 fond : 383.00 | fig. 129 | 4j | — | — | 3d (combl.) | — | 2a 3d (combl.) | — | | | | | | * | ? |
| 164 | Cour | Fond d'amphore implanté dans le sol de la cour | Fond : 383.01 sommet : 383.17 | fig. 134 | — | — | 4j | 3d (combl.) | — | 2a 3d (combl.) | 3166 | | | | | | * | |
| 165 | Au S de l'angle M49/M60 | Trou de poteau ? | sommet : 383.00 fond : 382.46 | fig. 131 | — | — | 8b | 7e | — | 4d 7e (combl.) | — | * | ? | | * | ? | | |
| 166 | A l'E de M60 | Aire de circulation (sable, gravier, galets) | sommet : 383.50 (max.) | fig. 135 | — | — | — | 3o | 3n | 2a | 3193 | | | | | | * | |